



Le Grdr en 2020

Rapport d'activité annuel

Ce document sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du Grdr du 26 juin 2021. Son contenu est susceptible d'évoluer en fonction des recommandations de l'Assemblée Générale.

Sommaire

1. Avant-propos : p3
2. La vie associative : p.4
3. Chapitre I : L'année 2020, une année marquée par la crise sanitaire
4. Chapitre II : Le Grdr sur le littoral ouest-africain : p.13
 - Guinée : Découvrir Boké, ses dynamiques, son terroir - p.15
 - Guinée-Bissau : Canchungo, pôle urbain en devenir – p.18
 - Le Sénégal, au carrefour du littoral et du Sahel – p. 19
5. Chapitre III : Le Grdr dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal – p23
 - Mali : Des enjeux de développement majeurs : la citoyenneté et l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes, l'alimentation des villes et l'accès à l'eau et à l'assainissement – p. 26
 - Mauritanie : Le partage des ressources naturelles au cœur des enjeux de cohésion sociale – p. 28
6. Chapitre IV : Le Grdr au Maghreb – p.33
 - Tunisie : la gestion locale des migrations, un enjeu stratégique pour les communes tunisiennes – p. 34
 - Algérie : Soutenir les initiatives de développement local – p. 36
7. Chapitre V : Le Grdr en France
 - France : s'insérer en France lorsqu'on est immigré – p.39
8. Les principales parutions du Grdr en 2020 – p. 43
9. Nos finances – p. 44
10. Le Grdr dans les réseaux – p. 45

Avant-propos

En 2020, nous avons dû faire face à un monde confiné. Les frontières ont été fermées, la circulation entre les régions a fait l'objet de fortes restrictions, les couvre-feux ont limité les libertés... Les mobilités humaines, au cœur du projet du Grdr, ont été mises à mal. Résultat : les activités économiques ont été fortement fragilisées et ce sont les personnes les plus vulnérables qui en ont payé le prix fort. La limitation des échanges transfrontaliers a eu des conséquences très lourdes pour les personnes qui vivent dans ces régions. Les migrants, qui occupent souvent des emplois précaires ou saisonniers selon les territoires, ont eux aussi beaucoup souffert de cette situation et de l'isolement. La diminution de leurs ressources s'est d'ailleurs fortement fait ressentir sur les transferts d'argent vers les pays d'origine, aggravant l'impact de la crise pour les familles restées au pays.

Pour le Grdr, il a été indispensable de s'adapter. Nous avons fait tout notre possible pour faire vivre les solidarités. Notre ancrage local nous a permis de nous adapter rapidement aux différents contextes. Nous remercions nos partenaires financiers, au 1^{er} rang desquels l'AFD, pour leur souplesse et pour avoir su être à notre écoute afin que nous puissions proposer des actions permettant aux personnes que nous accompagnons de moins souffrir de la crise. Mais nous en ressortons plus que jamais convaincus que les mobilités humaines sont la clé d'un développement qui profite à tous, aussi bien en Afrique de l'Ouest, au Maghreb, qu'en Europe.

Nous espérons, bien que les signaux ne soient pas pour l'heure positifs, que l'année que nous venons de passer permettra de changer l'approche des politiques de fermeture et de repli sur soi qui sont à l'œuvre depuis plusieurs années. La conférence du 28 février que nous avons organisée à Paris, juste avant que la crise sanitaire n'éclate en France, a bien montré toutes les incohérences qui ressortent des politiques actuelles. Les partenariats pour les mobilités mis en place par les pays européens, consistant à exiger des états africains de mettre en place des mesures pour limiter les arrivées en Europe en échange d'une aide au développement, ont des conséquences meurtrières et contre productives. Les politiques ouest-africaines en matière de gestion des migrations ne prennent pas la mesure des enjeux que génèrent les mobilités humaines, décourageant parfois les bonnes volontés. En France, les politiques publiques ne ciblent désormais pratiquement que les primo-arrivants, laissant entièrement de côté tout un ensemble de personnes qui sont pourtant des acteurs dynamiques et solidaires en puissance.

La pandémie a révélé au grand jour les interdépendances qui existent entre les territoires, entre les enjeux de développement et les besoins de proximité pour créer des solidarités. Elles représentent des atouts incontournables pour relever les défis de développement durable qui se profilent : des femmes qui revendiquent leur citoyenneté pour défendre l'égalité des genres (ODD 5), des jeunes qui ont soif d'avenir et de perspectives, des migrants qui veulent être considérés à part entière ici comme là-bas, des territoires qui s'urbanisent très rapidement (ODD 11), des ressources naturelles soumises à des pressions anthropiques et climatiques qui se raréfient (ODD 15).

Il est désormais urgent de bien comprendre les changements qui sont à l'œuvre, de les analyser, de proposer des solutions basées sur des données tangibles, partagées, pour que les citoyens soient en mesure de prendre des décisions éclairées, qui ne se basent pas sur des idées reçues ou des discours politico-médiatiques opportunistes. C'est une condition majeure pour que le monde d'après sorte durablement de son confinement.

Francis Monthé
Président du Grdr

Olivier Le Masson
Directeur exécutif

La vie associative du Grdr

« Les migrations font bouger le monde »

Une conférence pour bousculer les idées reçues sur les migrations

Mairie de Paris – le 28 février 2020

La conférence « Les migrations font bouger le monde » a été notre principal temps fort associatif pour cette année 2020 fortement perturbée par la crise sanitaire. Elle s'inscrit dans le cadre des festivités des 50 ans du Grdr, pour repositionner sur le long terme la relation entre « Migrations & Développement » et les politiques qui l'accompagnent.

Elle a rassemblé 140 personnes autour d'un panel composé de migrants venus partager leurs expériences (Kefing Sacko arrivé en 1980 et Filly Gueye arrivée en 2011), d'un chercheur universitaire sénégalais (Papa Demba Fall), d'un journaliste Togolais (Samir Abi), d'un sociologue démographe (François Héran), d'un député européen (Damien Carême), d'un économiste du développement (Thomas Mélonio) et d'une humoriste italienne (Carla Bianchi). Elle était animée par Sylvie Coma, journaliste.

Des projets migratoires qui ont évolué

A l'époque de Kefing Sacko, qui correspond à la 1^{ère} génération, les migrants originaires de l'Afrique de l'Ouest étaient souvent motivés par la nécessité de trouver des ressources alimentaires. Migrer pour aider ceux qui étaient restés était au centre du projet. Pour Fily Gueye, arrivée plus tard, le départ en migration relève plus d'un projet personnel et familial. La volonté d'aider reste présente, mais en bâtissant préalablement quelque chose dans le pays d'accueil. La génération de Filly s'oriente vers une logique portée sur la formation, l'intégration, la construction de soi pour ceux qui sont restés au pays, afin qu'ils soient en mesure de choisir leur propre voie. La génération précédente, celle de Kefing, était plus orientée sur des projets collectifs pour améliorer les conditions de vie des communautés.

Un cadre législatif qui s'est durci en France et a fortement influé les parcours des migrants

Il fut un temps où un migrant subsaharien pouvait venir en France avec une simple carte d'identité. La crise économique des années 70 et le raidissement de la politique migratoire ont mis un terme à cette facilité de circulation. Néanmoins la loi de 1981 autorisant les étrangers à se constituer en associations sans autorisation administrative va ouvrir de nouvelles opportunités d'action pour le développement des territoires d'origine, mais aussi pour défendre collectivement les droits des migrants et lutter contre le racisme.

L'absence de cohérence des politiques migratoires Ouest-Africaines

Les migrations en Afrique ne sont pas organisées politiquement. L'incapacité (le manque de volonté ?) des pouvoirs centraux et locaux à répondre aux besoins migratoires, économiques et structurels de la société décourage beaucoup d'émigrés. Pour de nombreuses personnes de la génération de Fily, c'est à l'Etat de porter le développement et celui-ci ne doit plus reposer sur les épaules des migrants. La corruption qui sévit est également un facteur de découragement majeur.

Les migrations sont un phénomène historique et naturel et non pas une menace

Historiquement, les migrations ont généré des peurs. François Héran rappelle que la notion d'« invasion » est un terme ancien dès lors que l'on parle de migrations et qu'il a pourtant été systématiquement démenti par les faits. « *Les déplacements [...] ne s'effectuent pas de manière irrationnelle, chaotique et désorganisée. [...] Il faut rendre aux mouvements migratoires leur dignité*

de projet humain rationnel qui est complètement balayé par ces modèles mécanistes ou physicalistes que l'on veut nous imposer ».

Les Africains ne veulent pas tous venir en France

75% des migrations africaines se passent à l'intérieur même du continent africain. L'idée d'une France « El dorado » est d'ailleurs battue en brèche par Samir Abi. Des études réalisées au Togo montrent que la France n'arrive qu'en 5^{ème} position des pays choisis (derrière les Etats-Unis, le Gabon, le Burkina Faso et le Mali). Selon une autre étude, seuls 12% des subsahariens qui souhaitent changer de pays aimeraient que ce soit en France.

Les migrations ont des effets positifs

Les migrations contribuent énormément à l'économie du pays d'émigration, grâce aux transferts d'argent et aux apports immatériels. Pour de nombreux pays, elles sont un levier de développement indispensable (NDLR : les transferts des migrants de par le monde sont trois fois supérieurs aux montants de l'aide publique au développement mondiale !). Elles sont également très formatrices pour les jeunes. Les pays européens ont mis en place un mécanisme d'échanges entre étudiants. Pourquoi l'Afrique ne ferait-elle pas de même ? Pourquoi toutes ces contraintes à la mobilité ?

Des politiques européennes contre-productives et meurtrières

Les politiques européennes traitent l'immigration comme une menace. L'une des réponses de l'Union européenne consiste à mettre en place des partenariats avec des pays tiers pour qu'ils contrôlent et imperméabilisent leur frontière afin de limiter les arrivées en Europe en échange de l'aide publique au développement. Mais certains de ces pays ne respectent pas les droits de l'homme et se montrent violents voir meurtriers envers les migrants de passage. D'une manière générale, la logique de criminalisation des migrants ne limite pas tellement les flux. Elle les incite plutôt à emprunter des routes dangereuses et mortelles (désert, méditerranée) et les livre à des réseaux de passeurs mafieux.

La faillite du système d'accueil en Europe

Pour Damien Carême c'est « *un recul par rapport à ce qui a été mis en place avant, soit disant pour freiner un raz de marée* » pointant ainsi une montée des thèses de l'extrême en droite dans la mise en œuvre des politiques d'accueil. De plus il constate que le système ne fonctionne pas, notamment celui issu des accords de Dublin « *C'est un échec total. En 2018 on a « dubliné » 1293 personnes et accueilli dans le cadre de la procédure de Dublin 1253 personnes. On envoie alors des gens dans des pays où ils ne veulent pas aller et on en reçoit d'autres qui ne veulent pas venir chez nous. Ça n'a pas de sens.* ».

Encart : Une conférence organisée dans le cadre du projet ODDyssée

« ODDyssée, les migrations font bouger le monde ! » est un programme de 3 ans qui vise à favoriser l'ouverture sur le monde et sur l'autre des citoyens, plus particulièrement les acteurs éducatifs, les jeunes et les autorités locales. Il promeut l'atteinte des Objectifs de Développement Durable(ODD) en valorisant les migrations en tant que facteur de développement. Ce potentiel est encore inexploré. Les articulations entre flux migratoires et enjeux de développement sont politiquement et médiatiquement chargées d'idées reçues et de stéréotypes qu'il est nécessaire de déconstruire pour alimenter un « discours responsable et informé » sur les migrations. Ce projet est porté par un consortium composé du Grdr, de la Ligue de l'Enseignement, de l'association nationale des villes et territoires d'accueil (ANVITA) et de l'Institut Convergences Migration (ICM). Les principales activités consisteront à travailler avec des jeunes et des élus locaux sur les questions du « vivre ensemble », de la « cohésion sociale » et à faire converger les « solidarités », locales et internationales.

Le Grdr en 2020 c'est :

- 38 programmes de solidarité dans 8 pays
- 166 adhérents dans 6 pays différents.
- 7 comités d'orientation et de suivi (COS)
- 20 membres du Conseil d'Administration qui s'est réuni à 6 reprises en 2020
- 114 salariés qui ont travaillé au Grdr dans l'année 2020 (dont 24 embauches en cours d'année et 17 départs). 76 CDI, 33 CDD, 3 VSI et 2 contrats en alternance.
- 21 services civiques (ou équivalents selon les pays) et 21 stagiaires.

Encart : Les comités d'orientation et de suivi (COS), qu'est-ce que c'est ?

Les COS sont à la base de notre gouvernance associative. Il représente l'ancrage local du Grdr en tant qu'association de solidarité internationale. Il s'agit d'adhérents au Grdr qui travaillent en étroite collaboration avec la cellule ou l'antenne du territoire où ils vivent. Ce sont des bénévoles fortement impliqués dans la vie locale et reconnus comme tels. Ils assurent une fonction consultative de conseil, de proposition, de facilitation et de suivi. Ils sont reconnus dans les statuts de l'association et leurs missions, définies par un cadre de référence depuis 2014, sont les suivantes :

- Appui-conseil à la cellule ou antenne du Grdr dans la diversité de ses missions
- Participation au renforcement et à l'animation de la base associative du Grdr
- Médiation et facilitation entre les équipes du Grdr et les autorités locales et administratives
- Contribution aux actions de communication et plaidoyer destinées à renforcer l'efficacité et la visibilité de l'action du Grdr
- Rôle d'alerte, voire de médiation, en cas de difficulté dans une équipe locale du Grdr.

A ce jour, le Grdr compte 7 COS (Canchungo, Ziguinchor, Bakel, Kayes, Kaédi, Sélibaby et Hauts de France).

Encart : Un nouveau directeur exécutif pour le Grdr

Depuis le 12 avril 2021, sur décision du Conseil d'Administration, **Olivier Le Masson** occupe les fonctions de Directeur exécutif de notre association. Géographe de formation, Olivier a rejoint le Grdr en 2000 en tant que volontaire de solidarité internationale (VSI) en Mauritanie. Il a occupé successivement les postes de coordinateur des programmes double-espace en France (2002-2009), directeur des programmes Afrique basé à Bamako (2009-2012) et responsable des partenariats Europe-Afrique auprès du directeur (2013- 2020). Olivier succède à Arezki Harkouk (Directeur exécutif de 2009-2020) qui occupe désormais les fonctions de Directeur des opérations Afrique et Méditerranée. Il est également en charge des équipes Contrats-Finances (SAF-RH).

L'année 2020, une année marquée par la crise sanitaire

Des territoires inégalement touchés par la crise mais durement impactés par les mesures restrictives.

L'Afrique de l'Ouest, le Maghreb et la France n'ont pas tous été touchés de la même façon par la pandémie. La France par exemple, a été durement frappée. Inversement, dans les pays d'Afrique de l'Ouest, où les systèmes de santé ne semblaient pas armés pour faire face à une crise majeure, le nombre officiel de contaminations est resté relativement bas. Les services hospitaliers n'ont jamais été débordés et l'hécatombe attendue n'a heureusement pas eu lieu. Au Maghreb, et notamment en Algérie et en Tunisie, la situation était plus nuancée. Le nombre de contaminations peut certes apparaître comme faible comparé à ce que l'on a pu constater en Europe, mais les systèmes hospitaliers ont parfois été durement mis à l'épreuve.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette nette différence en termes d'hospitalisations et de décès. Les personnes âgées, principales personnes à risque, représentent une part de la population beaucoup plus importante en France qu'en Afrique de l'Ouest, où l'espérance de vie est beaucoup plus faible. A l'inverse, le continent africain est en pleine transition démographique avec une structure par âge et une population particulièrement jeunes, moins perméable au virus. Des facteurs climatiques ont également été évoqués, mais sans offrir d'autres certitudes.

En revanche, les mesures prises pour freiner la pandémie, bien que nécessaire, ont partout eu des conséquences très lourdes. Les différents confinements, restrictions à la circulation, couvre-feux ont pénalisé avant tout les plus vulnérables, que ce soit en Afrique de l'Ouest, au Maghreb, ou en France. La fermeture des frontières a eu un impact très conséquent sur les économies des régions transfrontalières que sont la moyenne vallée du fleuve Sénégal et la frontière entre le Sénégal et la Guinée-Bissau. Ces territoires, qui caractérisent le Grdr en Afrique de l'Ouest, vivent grandement des échanges et des mobilités humaines entre Etats.

Les personnes qui vivent de l'économie informelle, très courante sur le continent africain, ont été privées de revenus du jour au lendemain. Ce sont des personnes en situation de précarité qui ne pouvaient pas avoir recours aux différents mécanismes de protection sociale. Les restrictions à la circulation ont déséquilibré les marchés locaux. Les petits exploitants agricoles n'étaient plus en mesure d'écouler leurs productions. Certains ont été obligés de brader leurs stocks, puis de réduire la main d'œuvre employée et de rediriger l'épargne habituellement consacrée à la production vers leur propre consommation et celle de leur famille. A l'inverse, les difficultés d'approvisionnement ont entraîné une hausse des prix difficiles à supporter pour tous ceux ne disposant pas de beaucoup de moyens. Les agriculteurs ne pouvaient plus accéder aux semences, menaçant la future campagne agricole. En Guinée-Bissau, dont l'économie repose fortement sur la filière de la noix de cajou, la campagne agricole a été fortement retardée. Au Mali, où la crise sanitaire est finalement passée au 2nd plan au regard des graves tensions qui parcourent le pays, le couvre-feu associé, à une dure répression policière, a entraîné de graves émeutes à Kayes durant lesquelles plusieurs personnes ont perdu la vie. La diaspora a elle aussi beaucoup souffert de cette crise. Fortement concernés par les pertes d'emplois et de revenus, les immigrés en France ont été contraints de diminuer significativement leurs envois d'argent, qui représentent une part importante pour les économies locales en Afrique de l'Ouest.

En France, toutes les études statistiques montrent que le taux de mortalité a été bien plus élevé chez les personnes immigrées d'origine sub-sahariennes que dans toutes les autres catégories de la population. La promiscuité caractérise souvent les conditions de logement qui sont de ce fait plus favorables à la propagation virale. Par ailleurs, les immigrés exercent régulièrement des activités professionnelles plus exposées, ne pouvant pas les exercer à distance ou en télétravail. Nombreux

sont ceux qui ont également été pénalisés par la fermeture des services publics, des aides alimentaires et par les difficultés accrues d'accès aux soins.

La plupart des catégories de personnes ayant subi le plus durement les effets de cette crise font partie de celles que le Grdr accompagne dans sa mission. Il est donc très rapidement apparu à nos équipes qu'elles avaient un rôle à jouer dans la « riposte au Covid ». Dès les 1^{ères} semaines de la pandémie, le Grdr a pu mettre à profit son ancrage territorial, son réseau partenarial au niveau local, dans chacune des régions, pour produire des notes contextuelles. Elles ont été immédiatement adressées aux différents partenaires institutionnels et financiers, eux aussi bloqués par les différentes mesures de confinement. Ces notes ont contribué à les informer de la situation sur les territoires et à orienter ainsi les réponses pour la riposte.

Nos équipes ont d'ailleurs été très vite sollicitées par tout un ensemble de partenaires (autorités locales, diasporas, acteurs institutionnels...) pour apporter des réponses aux diverses problématiques qui sont apparues. Si certaines activités ont dû être reportées, d'autres ont pu être redirigées, avec l'accord de nos partenaires financiers, vers des actions de sensibilisation, d'équipement en produits d'hygiène, ou d'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Les principales actions de riposte au Covid :

A Rufisque :

Le Grdr a été sollicité par le Conseil Départemental lors de la mise en place d'un plan de soutien à la résilience du système alimentaire du département. Grâce à l'appui de la Fondation de France et du CFSI, un fonds de soutien a permis à 30 producteurs maraîchers de maintenir leur trésorerie à flot et de s'approvisionner en intrants. Cela leur a permis de sauvegarder autant que possible leur activité et leurs emplois. Une plateforme a également été dotée de 13 tonnes de mil et 3,2 tonnes de maïs destinées aux groupements de transformation de céréales (généralement composés de femmes) afin qu'ils puissent se fournir en matière première. 60 familles lourdement précarisées ont également bénéficié pendant 10 jours d'une aide alimentaire.

Depuis la fin de l'année 2020 et durant toute l'année 2021, le Grdr, en partenariat avec AVSF, CICODEV et Caritas, a été sélectionné suite à un appel à initiatives lancés spécifiquement par le Ministère des Affaires Etrangères et l'AFD pour mettre en place un programme d'activité permettant à 7000 enfants fragilisés par les effets de la crise sanitaire d'avoir accès à des repas réguliers et sains. 57 cantines dans tout le Sénégal, seront approvisionnées en circuits courts par des unités de production et de transformation de produits maraîchers féminins. Le Grdr sera en charge des activités à Bakel, Ziguinchor et Rufisque. Un important travail de plaidoyer est à l'étude pour analyser les impacts sociaux des cantines sur la scolarisation et le maintien à l'école.

La diaspora :

L'année 2020 a été marquée par une baisse significative des transferts de fonds de la diaspora vers les pays d'origine. Selon la Banque Mondiale, elle serait de l'ordre de 25% pour l'Afrique subsaharienne. Elle s'explique par l'impact très sévère du ralentissement économique sur les travailleurs émigrés. Mais des efforts notables doivent être salués. La diaspora Mandjack de la région de Cacheu a réuni 25 000 euros. Mais elle ne disposait pas des ressources humaines nécessaires sur le terrain, d'autant plus en période de fermeture des frontières, pour coordonner la réception des fonds et organiser l'aide apportée. Le Grdr a été sollicité pour planifier la logistique, l'affectation des fonds en fonction des priorités, et organiser les opérations de sensibilisation dans 65 villages de la région.

En Tunisie les relations entre la diaspora et les territoires d'origine sont de nature différente. Le lien entre « Migration & développement » est historiquement moins marqué. Les mobilisations associatives des Tunisiens ressortissants de l'étranger sont historiquement plutôt orientées vers la défense des droits des étrangers et la lutte contre le racisme en France. Mais pour la première fois, au moment du déclenchement de la crise – juste à leur retour de leur première mission double-espace à la rencontre de la diaspora en France - les autorités locales de Beni Khedache ont sollicité les ressortissants de l'étranger pour trouver des solutions face à la situation chaotique qui menaçait le territoire. Ces derniers ont organisé une récolte de fonds et ont sollicité le Grdr pour le transfert face aux nombreuses difficultés administratives qu'ils rencontraient. Elle a permis d'acheter du matériel pour faire des tests et d'équiper 2 hôpitaux locaux. Cette relation nouvelle entre les autorités de Beni Khedache et ses ressortissants en France apparaît clairement comme l'une des réussites majeures des activités mises en œuvre en Tunisie depuis 3 ans.

En France

Un nombre important de personnes accompagnées par notre antenne Île-de-France font partie des personnes les plus vulnérables à l'épidémie. Certaines sont âgées et donc plus facilement susceptibles d'être atteintes par les formes les plus graves de la maladie. D'autres sont confrontées à des situations de grande précarité ou d'isolement. Sans compter ceux qui cumulent ces différentes difficultés. Notre équipe salariée, accompagnée de notre Conseil d'Administration et d'un médecin bénévole, a mis en place un dispositif de veille téléphonique afin de détecter les situations les plus à risque: 126 séniors ont fait l'objet d'un suivi téléphonique quotidien ou hebdomadaire en fonction de leur situation. 13 d'entre eux devaient faire face à des problématiques de caractère très urgent, pour l'essentiel des pertes de ressources de chômage, d'allocations, droits de retraite, non recours aux soins et rupture de droits alors que les guichets des services publics étaient fermés. Certaines démarches entamées par nos équipes auprès des services compétents ont finalement pu aboutir.

Une démarche similaire a été adoptée pour tous les partenaires que nous accompagnons en situation de précarité (jeunes primo arrivants, femmes de Grigny etc.). Ce travail a permis de remettre les femmes de Grigny, quasi laissées à l'abandon, dans le giron des services de la ville, notamment pour les aides alimentaires et l'accès à des logements d'urgence. Une mallette à outils a été élaborée et diffusée. Elle recense un certain nombre de services de santé et de proximité qui étaient restés fonctionnels pendant le confinement.

Par ailleurs, le Grdr a très vite interpellé les organismes publics sur la menace qui planait dans les foyers de travailleurs migrants, lieux favorables, du fait la promiscuité, à la circulation du virus. Le Grdr a été identifié par la commission interministérielle pour le logement des populations immigrées (CILPI) et l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour participer à des espaces de concertation et faire remonter les enjeux socio-sanitaires dans les foyers au niveau régional et central. Le Grdr était également en lien étroit avec la ville de Montreuil.

Au Mali, notre équipe a redirigé certains financements, avec l'accord de la coopération belge ENABEL, vers la création d'une série « motion-design ». Cette série de 3 épisodes courts (en version française et en bambara) a pour vocation de sensibiliser à grande échelle aux gestes barrières. Au mois de juin, elles comptabilisaient 130 000 vues sur les réseaux sociaux, sans compter la diffusion à une heure de grande écoute (juste avant le journal télévisé) sur la plus grande chaîne de télévision Malienne (ORTM) et sur la chaîne généraliste panafricaine, Africable.

En Algérie, les clubs de rencontre entre organisations de la société civile (« Synergie OSC ») ont permis de dégager quelques priorités en lien avec les besoins des autorités locales. Cette étape de planification a permis par la suite d'orienter des financements de micro-projets prévus dans le cadre

nos activités vers des projets permettant de contribuer à la riposte contre le coronavirus. Ces financements ont par la suite permis à tout un ensemble de partenaires locaux de confectionner des masques, de nettoyer et de désinfecter des lieux publics, de développer certains services à la personne, par exemple d'étudiants africains en résidence universitaire isolés par le confinement, qui avaient besoin d'aide alimentaire et de gel hydro-alcoolique.

En fin, le Grdr est signataire d'une tribune parue dans Ouest France le 14 août, cosignée par des acteurs très différents, institutionnels, élus locaux et européens, associatifs et académiques. Elle souligne qu'« *en dépit de la surexposition au virus, les personnes issues des migrations ont été à l'initiative d'actions solidaires en France, mais également en direction de leurs pays d'origine, (...) et que de telles initiatives fleurissent et renforcent les solidarités entre les territoires. Ces actions ont été le fait de personnes issues des migrations, et ce, dans un esprit d'ouverture. Ainsi, parmi les « travailleurs essentiels », les personnes issues des migrations ont pris une place éminente dans notre réponse collective aux défis lancés par la pandémie. Agissant ainsi, elles ont pleinement trouvé leur place dans le récit national, au sein de la société française ».*

Témoignages :

Éléonore Gomis Ouemba

Secrétaire Général de l'association Jukanin Manjaku

« En avril 2020, alors que nous étions en pleine crise sanitaire mondiale, l'association Jukanin Manjaku a décidé de venir en aide à la population de la région de Cacheu en Guinée Bissau. Après concertation, nous avons choisi de faire une cagnotte pour récolter des fonds. Cet argent, près de 25000€ devait servir à fournir du matériel nécessaire à la prévention du virus et aux gestes barrières ainsi que des denrées de première nécessité. A l'époque, les frontières étaient fermées et nous n'avions pas la possibilité de nous rendre sur place. Il nous fallait donc trouver un soutien de taille en qui nous puissions entièrement nous reposer. Solliciter un membre de la famille, était tout à fait possible mais c'était aussi lui faire endosser une trop grande responsabilité. La solution de collaborer avec le Grdr nous a été soumise par l'association « Kadjindjassa Aak ». Aussitôt dit, aussitôt fait ! Le contact est pris avec le représentant du Grdr à Canchungo. Nos échanges ont été très constructifs. En effet, nous avons organisé plusieurs visioconférences avec des membres actifs de l'association Jukanin Manjaku. C'est ainsi que son professionnalisme, son humanisme et sa perspicacité ont permis de nous entendre, malgré une certaine réticence de quelques personnes à collaborer avec une ONG, lesquelles n'ont pas toujours bonne presse en Afrique. Félicitations à lui et à toute son équipe car l'énorme travail effectué dans plus de 56 villages de la région de Cacheu, la distribution des masques, savons, seaux ainsi que les sacs de riz, ont renforcé notre confiance en le Grdr. Les photos et vidéos prises ainsi que les témoignages des personnes qui ont reçu les dons, nous confirment que nous avons eu raison de choisir et de faire confiance à cette ONG. Merci à la responsable du Grdr en France qui a fait le lien avec la Guinée Bissau et qui a suivi et supervisé les opérations de main de maître. Notre désir est de continuer à collaborer avec le Grdr sur des projets en Guinée Bissau qui nous tiennent à cœur. L'association Jukanin Manjaku et tous ses membres expriment au Grdr, sans lequel rien de cela n'aurait pu se faire, toute sa gratitude. Elle a été ses yeux, ses oreilles et ses bras auprès de la famille que nous avons laissée là-bas en migrant. Nous vous remercions du fond du cœur. »

Témoignage de M. DAHMANI

Président de l'association APPAJ – Wilaya de Tiaret (Algérie)

« Pendant la crise, dans la wilaya de Tiaret, nous avons soutenu 11 associations locales qui ont été sur le front pendant 3 mois. On a mis en place des actions de sensibilisation. 8 associations ont confectionné au total 217 000 masques, alors qu'elles avaient prévu d'en produire 200 000. 3 associations ont désinfecté des quartiers, des lieux publics, des centres de santé, des banques, des établissements scolaires, des lieux de cultes et Algérie Télécom. Un club scientifique a produit 5000

flacons de 65 ml de solution hydro-alcoolique alors qu'il était initialement prévu d'en produire 4 000. Une association a assisté 120 étudiants de la communauté des étudiants africains pour désinfecter leurs chambres en résidence universitaire, distribuer des masques et des produits de désinfection, d'hygiène, des produits alimentaires de première nécessité... Sept associations ont continué à faire de la désinfection et ont même pu bénéficier d'une petite subvention de la Direction de la Jeunesse et des Sports. En plus, cette action a permis à 8 associations de continuer par la suite de confectionner des cartables, des trousseaux et des tabliers scolaires dans cinq ateliers à Nadhora, Ain bouchekkif, Tiaret, Sougueur et Tagdempt. »

LE GRDR SUR LE LITTORAL OUEST- AFRICAIN

Ces territoires, bien que soumis à des contextes très différents, se caractérisent par une grande richesse naturelle (mangroves, massifs agro forestiers, cours d'eau et ressources halieutiques...). Mais ils sont soumis à de fortes pressions liées à la croissance démographique, à l'expansion urbaine et aux déséquilibres que peuvent causer le changement climatique, auxquels il est nécessaire de s'adapter. La région est soumise à des dynamiques économiques soutenues qui cohabitent, quelquefois concurrentes et conflictuelles, et qui engendrent des pressions fortes sur les ressources (pêche, tourisme, mines, industries...), qu'il n'est pas aisé de réguler. L'exploitation des ressources naturelles s'opère au profit d'acteurs divers (entreprises transnationales, exploitations familiales très variées, « autochtones » vs « allochtones », ...), aux intérêts parfois divergents, souvent dans des conditions peu propices au maintien des écosystèmes. Le secteur minier connaît une extension remarquable depuis les années 2000. Les externalités négatives dépassent de loin les quelques retombées positives pour les territoires. Et les changements climatiques viennent accentuer toutes ces problématiques.

Pendant ce temps, les jeunes sont de plus en plus nombreux et confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle. Les « petits boulots » qui leur sont accessibles n'offrent souvent qu'un revenu d'appoint et ne leur permettent pas d'aboutir dans leur projet de vie. La croissance démographique, urbaine comme rurale, et l'augmentation du niveau de vie, parfois théorique ou inégale, offrirait pourtant des débouchés prometteurs. Aux capitales des pays concernés s'ajoutent des villes dites « secondaires » de plus en plus nombreuses telles que Ziguinchor, Boké, Canchungo dont la taille et le nombre sont amenés à augmenter.

Le littoral se caractérise aussi par d'intenses échanges commerciaux. Les flux transfrontaliers contribuent largement au produit intérieur brut local. Les frontières stimulent les échanges commerciaux en raison des différentiels de prix et des taux de change. Elles stimulent également les mobilités de personnes en raison des conflits dans certains pays (basse et moyenne Casamance, Guinée-Bissau), des différentiels de niveau de service et d'accès aux ressources naturelles et aux productions. C'est tout à la fois une région d'accueil (pêcheurs et commerçants) et de départ (entre les pays mais également vers l'Europe de l'Ouest).

Depuis plusieurs années maintenant, le Grdr anime une démarche permettant de combiner diverses échelles d'action (communale, intercommunale, transfrontalière) pour mieux appréhender les enjeux et les défis de ces régions. Les espaces transfrontaliers sont des zones complexes avec des systèmes d'administration différents, des disparités socioéconomiques et culturelles qui sont souvent peu ou mal documentées. Il y existe des enjeux communs avec des mobilités humaines importantes et des circulations marchandes intenses.... Le Grdr axe son action sur la production de données, d'enquêtes, d'études, de synthèses, qu'il partage afin d'accompagner les acteurs locaux vers des accords institutionnels permettant de prévenir les conflits et de promouvoir un développement économique qui profite aussi aux plus vulnérables (souvent les femmes et les jeunes) tout en préservant les ressources naturelles.

Les principales réalisations en 2020 dans le domaine transfrontalier sur le pôle littoral

- 1. La monographie transfrontalière « Goudomp (Sénégal) - Bigène - Farim (Guinée-Bissau) ».**
 - Une démarche concertée au sein d'un comité pilotage transfrontalier impliquant 20 acteurs locaux de collectivités proches de la frontière (10 Bissau-Guinéens et 10 Sénégalais)
 - Un travail d'analyse bibliographique de la documentation existant sur le territoire

- 170 focus groupes (chefs de village, notables, représentants d'OCB, représentants de jeunes, femmes, migrants, etc.) dans une zone d'échantillonnage incluant 236 villages du Sénégal et 257 de Guinée-Bissau afin de produire des données sur la démographie, l'économie et les connexions territoriales
- 2 études sur des phénomènes pouvant porter atteinte à la cohésion sociale
 - La fréquence et la récurrence du vol de bétail
 - Les conflits fonciers sur ces territoires historiquement marqués par des mouvements de population.

2. Le centre de ressources virtuel « Les rivières du sud »

- Une plateforme web est disponible sur le site de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ), qui regroupe 3500 documents (6000 à termes). Il s'agit de parutions scientifiques (mémoires, thèses, articles, rapports, éditions) désormais en accès libre pour tous les étudiants, chercheurs, organisations de la société civiles impliquées dans le développement des territoires.

Encart : Une frontière poreuse particulièrement propice aux échanges

La région concernée par cette étude monographique a été le théâtre de conflits qui ont entraîné des déplacements de population (conflit casamançais depuis 1982, guerre de libération en Guinée-Bissau dans les années 70 et guerre civile de 1998).

Une population en mouvement perpétuel autour de la frontière.

Il ressort de l'étude monographique que le triangle Goudomp (Sénégal), Bigène (Guinée-Bissau) et Farim (Guinée-Bissau) est constitué d'anciennes localités unies à la fois par des liens familiaux historiques et par une solidarité socioculturelle et économique très forte, malgré la frontière et des modes de gouvernance différents. La frontière n'a pas porté atteinte à ces relations. Les populations sont porteuses d'un même héritage. Il existe un brassage très fort entre les peuples, qui par ailleurs fêtent les mêmes « gamous » (célébrations religieuses), qui sont aussi des moments de communion transfrontalière.

Les points de passage à la frontière sont extrêmement nombreux. Les habitants fréquentent les mêmes services de proximité et les flux sont pratiquement aussi intenses dans un sens comme dans l'autre pour se rendre dans les marchés (« loumas ») ou échanger des produits agro forestiers, participer aux campagnes agricoles (cajou) ou même dans les écoles ou dans les centres de santé.

Quelques points d'attention qui menacent la cohésion sociale.

La fréquence et la persistance du vol de bétail ainsi que la menace de conflits fonciers suite aux déplacements de population et à l'extension de cultures pérennes (notamment l'anacarde) pourraient générer des conflits fonciers entre producteurs agricoles (activité principale des habitants) au sein et entre les villages. En revanche, la frontière n'apparaît pas spécialement comme un facteur aggravant. Le comité de pilotage a donc demandé aux Grdr de produire des études sur ces 2 points, afin de disposer d'éléments concrets pouvant alimenter le dialogue transfrontalier en vue de trouver des solutions pérennes.

Témoignage de B.I - Habitant autochtone du village d'Ingorezinho (Guinée-Bissau)

« J'habite à Ingorezinho. Avec d'autres villageois, nous avons accueilli une famille du village de Sicoum, de la commune de Djinabar, qui est venue ici à cause du conflit casamançais il y a 30 ans. Il est de coutume chez nous, quand un étranger qui vient demander l'asile et qui finalement décide de s'installer, de lui octroyer assistance et de l'aider à bâtir sa maison. Quand tu donnes à quelqu'un un espace pour habiter, il faut aussi lui donner une parcelle pour lui permettre de cultiver et de vivre. Je lui ai donc donné de quoi construire sa maison ainsi qu'un espace pour les cultures sur plateau. Ça fait

maintenant presque trente ans que cette famille exploite ces terres. Il est vrai qu'on ne peut pas leur donner plus de place juste de quoi permettre à cette famille de vivre. Et au fur et à mesure que les enfants grandissent, je leur octroie des terres comme de coutume. Mais depuis quelques années, avec le développement de la culture d'anacarde, certains enfants du village pensent qu'il faudra récupérer les terres octroyées aux déplacés. J'ai été très clair à ce niveau, cette famille continuera à exploiter ces terres jusqu'au jour où elle décidera de retourner dans son village d'origine ».

GUINEE

Découvrir Boké, comprendre ses dynamiques et son terroir

La cellule de Boké est la dernière-née des cellules du Grdr (officiellement créée le 1er janvier 2019). Située au nord de la Guinée, cette région est riche en ressources naturelles et en bauxite. Grâce à ses cours d'eau, ses sols, ses forêts, elle dispose d'une importante biodiversité. Elle est aussi un lieu de brassage extraordinaire. Rien que dans la ville de Boké, les populations locales parlent 17 langues. Sur le plan économique, la zone côtière joue un rôle important dans le développement de la riziculture, la pêche, l'approvisionnement en bois, en énergie et en services, etc. Les ressources minières, notamment de bauxite, jusqu'à présent sous-exploitées, font également de Boké un pôle d'attraction. Son sous-sol regorge de bauxite estimée à plusieurs milliards de tonnes. L'engouement récent des sociétés minières attire des populations venues d'autres régions. Malheureusement, ces richesses ne bénéficient que partiellement à la population locale dont les activités les plus répandues reposent sur l'agriculture, l'élevage, la pêche, la foresterie, la saliculture, l'artisanat ou encore le commerce. Ensemble, ces activités occupent 80 % des habitants de cette zone. Mais elles sont insuffisantes pour satisfaire les besoins alimentaires, la prise en charge sanitaire, l'éducation et autres services de base. L'agriculture est pourtant un bassin d'emploi majeur pour les femmes et les jeunes, qui représentent 60 à 80% des producteurs agricoles.

La région de Boké est un territoire que le Grdr découvre. La production de connaissances est donc un axe majeur pour mieux la connaître, mieux comprendre ses acteurs, ses dynamiques et ses enjeux. D'autant plus que les données y sont rares et qu'il est donc nécessaire de les produire avec et pour la population. Cette approche permet de mieux outiller les acteurs impliqués dans la gouvernance territoriale et d'alimenter le dialogue entre les différentes composantes de la société locale.

Les principales réalisations en 2020 à Boké et Tanéné

- **1 monographie de Tanéné**
 - 1 diagnostic territorial sur la base d'1 enquête réalisée dans 45 secteurs et 9 districts de la commune rurale de Tanéné pour comprendre l'évolution des modes de vie, les mobilités (flux entrants et sortants), les potentialités agricoles les questions environnementales... Tous ces éléments ont été compilés dans une base de données. Un partenariat avec l'Institut National de Statistique est à l'étude pour une gestion commune. Elle devrait également être transmise au ministère compétent.
 - Lancement d'un travail de prospective territoriale qui va permettre aux acteurs d'évaluer les potentiels de développement et d'évaluer les risques. Ce processus, permettra de mettre en place, de manière concertée, un plan d'action prioritaire pour le territoire.

- **L'étude sur la diaspora guinéenne.**

- Une convention de partenariat avec la Coordination des Associations Guinéennes de France (CAGF)
 - L'étude des données INSEE sur les différents profils d'immigrés guinéens en France
 - Une typologie des associations de Guinéens en France
 - Une base de données des associations basées en France
- **L'insertion professionnelle des femmes et des jeunes orientée vers:**
- L'accompagnement et la structuration des restauratrices de rue à travers la mise en place d'un fonds souple de soutien aux activités et l'élaboration d'une plateforme d'échanges entre elles.
 - Le financement et l'accompagnement de 10 initiatives (individuelles et collectives) agricoles ou de production de biens (artisanats) ou de services. Un système de parrainage a été mis en place afin de favoriser les expertises locales.

Témoignage : Oumar Kalabané - Maire de la commune rurale de Tanéné

« Tanéné est une jeune commune rurale qui est devenue très attractive avec l'installation des sociétés minières. Une des conséquences de cette attractivité est la croissance démographique et une forte pression sur les ressources forestières. Il y a très souvent des conflits entre les sociétés minières et les habitants d'une part et entre les habitants eux-mêmes.

Malheureusement, nous ne disposons pas de données pour appréhender exactement la situation. J'ai par exemple été obligé de solliciter le chef de centre de santé pour avoir une cartographie de la situation sanitaire dans les localités et bien asseoir les décisions du conseil communal dans ce domaine. J'ai dû entreprendre la même démarche auprès de la Direction préfectorale de l'éducation nationale. Nous sommes dans un processus de décentralisation encore inachevée.

Une de nos priorités est donc d'appréhender les dynamiques du territoire. C'est dans cet objectif que nous avons scellé un partenariat avec le Grdr. L'une des actions phares de ce partenariat est de produire des données utiles au territoire. Nous avons effectué des enquêtes avec l'équipe du Grdr qui nous ont permis de découvrir des situations que nous ignorions jusque-là. Nous avons collecté des données importantes qui seront pris en compte dans les priorités du prochain plan de développement local qui sera élaboré l'année prochaine. Le comité de pilotage qui a été mis en place nous permet d'avoir des représentants dans chaque district de Tanéné.»

Témoignage : Fatoumata Coulibaly – restauratrice à Boké

« J'ai démarré dans la restauration il y a une dizaine d'années. Les débuts ont été difficiles. Il n'y avait pas beaucoup de clients à l'époque. Mais avec l'arrivée des mines, la clientèle est devenue plus importante et diversifiée. Plusieurs femmes ont investi dans la restauration de rue qui s'est ensuite progressivement étendue dans les quartiers, le long des axes routiers et dans les marchés. Le développement du secteur minier a naturellement créé de nouvelles opportunités économiques pour les habitants avec une demande en produits alimentaires plus forte. Malheureusement, tout est devenu subitement très cher. Les prix des denrées alimentaires ont fortement augmenté. Ils étaient devenus inaccessibles pour beaucoup d'entre nous. On en a beaucoup souffert. On a rencontré des problèmes de trésorerie qui ont ralenti nos activités. Pour la plupart d'entre nous, c'est la seule source de revenus pour nos familles. Le soutien du Grdr a donc été capital pour nous. On a mis en place une association communale qui compte 100 restauratrices. On peut discuter des problèmes que nous rencontrons dans la gestion de nos activités et réfléchir à des solutions. Le Grdr nous accompagne

pour animer ces rencontres. Au-delà de l'appui en équipements que le Grdr nous a apporté, nous réfléchissons sur la mise en place d'un dispositif d'autofinancement pour limiter notre dépendance au crédit des commerçants. Nous achetons la plupart des produits à crédit et nous les remboursons en fin de journée de travail. C'est très contraignant. Les formations proposées avec l'appui du Grdr m'ont permis personnellement d'améliorer ma façon de gérer mon activité. Je fais plus attention à mes dépenses. Je parviens à faire quelques économies qui me permettent de soutenir mon mari pour payer les frais de scolarité de nos enfants et notre loyer. J'espère aussi que grâce à la mise en relation initiée avec les producteurs du coin, nous trouverons des solutions aux difficultés d'approvisionnement que l'on rencontre souvent. »

Encart : la diaspora guinéenne

Afin de mieux la connaître, une étude sur la diaspora guinéenne en France a été réalisée en 2020. Sur la base des données de l'INSEE il est ressorti qu'il y avait 32 776 Guinéens qui vivaient en France et 51 000 enfants nés français (statistique de 2017), soit un potentiel diasporique de près de 84 000 personnes. La croissance des effectifs est élevée et pourrait avoir doublé entre 2017 et 2023. 44% relèvent de la catégorie sociale professionnelle des employés et salariés. 43 % sont en recherche d'emploi. Les autres sont (pour la plupart) soit mineurs, soit des cadres soit des dirigeants d'entreprises. 41% vivent en région Île-de-France mais ils et elles sont globalement répartis sur l'ensemble du territoire, à la différence d'autres diasporas qui s'avèrent plus concentrées. L'analyse du Journal Officiel a révélé environ 900 associations de Guinéens en France, confirmant un dynamisme indéniable. Environ 70% d'entre elles sont structurées selon une logique territoriale (soit en lien avec le territoire d'origine, soit d'accueil, soit les deux).

EN GUINEE-BISSAU

Canchungo, un pôle urbain en devenir

Canchungo est une agglomération du nord-ouest de la Guinée Bissau qui a vu sa population quasiment tripler entre 1998 et 2009 (date du dernier recensement). Aujourd'hui, le nombre d'habitants est estimé à 24 500 habitants et devrait atteindre 30 000 à l'horizon 2030. Cela en fait une ville importante à l'échelle de ce pays marqué par une forte ruralité. L'alternance entre infrastructures urbaines, paysages agricoles et boisés au cœur de la ville, au sein des quartiers et en périphérie, affirme son caractère et renforce sa capacité de résilience aux chocs socio-climatiques. Cette relation avec l'environnement et ses ressources est un indéniable atout pour la ville et ses habitants. Mais les tendances démographiques, économiques et climatiques l'affectent fortement. Aujourd'hui, la ville de Canchungo est confrontée à plusieurs défis majeurs liés à cette transition du rural vers l'urbain : l'adaptation aux changements climatiques, la maîtrise de la pression foncière sur des agroécosystèmes diversifiés ou encore l'accès aux services de l'eau potable et de l'assainissement. Ce sont là des enjeux prioritaires pour ce territoire qui ne seront valablement relevés qu'en prenant en compte la problématique de l'insertion socio-professionnelle de jeunes, de plus en plus nombreux. Les acteurs de la planification urbaine, que le Grdr accompagne, doivent ainsi veiller à entretenir cet équilibre et ces complémentarités entre espace rural et espace urbain qui ont jusqu'ici prévalu.

Travailler en milieu urbain sera pour le Grdr un enjeu majeur des années à venir. A ce titre, Canchungo offre des possibilités intéressantes pour expérimenter une méthodologie d'animation territoriale originale et développer de nouveaux outils de production de connaissances.

Les principales réalisations en 2020 à Canchungo

1. La prospective urbaine : produire des connaissances, les partager, les exploiter

- Un atelier de prospective urbaine (du 8 au 21 novembre 2020)
- L'atlas « Canchungo - Pôle urbain en devenir » fruit de 2 années d'enquêtes, d'études, d'entretiens et de synthèse.
- Les 9 fiches thématiques sur la croissance urbaine, la gestion des déchets, la démographie, l'eau et l'assainissement, l'économie, l'électricité, les habitats et constructions, la gestion foncière et les migrations.
- Le financement (sur appel à projet) d'aménagements territoriaux afin que les jeunes se réapproprient l'espace public (les « rotundas ») qui commencent même à attirer des commerces aux alentours.

2. La rénovation urbaine :

- 240 logements de familles vulnérables rénovés avec des modes de constructions peu émetteurs en carbone. 3000 personnes ont désormais un logement décent.
- La dynamisation de la filière « construction » de Canchungo avec la formation de 130 jeunes.
- La construction d'un centre de ressources (en coopération avec les autorités locales et les services techniques) sur la base des mêmes techniques de construction. Ce lieu a vocation à être un espace d'information, de formation et de débats sur les enjeux de Canchungo.

3. La structuration de filières économiques protectrices de l'environnement

- La formation de 130 jeunes aux techniques de construction locale, peu émettrices en carbone, qui dynamise la filière « construction » à Canchungo
- L'accompagnement de 600 productrices d'huile de palme (saine et respectueuse des massifs agroforestiers) qui ont vu leur rendement augmenter de 25% et leur temps de travail baisser de 30% grâce à des solutions techniques sobres en carbone.

Encart : l'atlas « Canchungo – pôle urbain en devenir »

Des ateliers de prospective urbaine ont été organisés pour accompagner les acteurs impliqués et partager avec eux les résultats clés des études et enquêtes réalisées depuis plusieurs années. Ces ateliers doivent leur permettre de tirer des conclusions adaptées aux enjeux du futur afin de définir des actions prioritaires à mettre en œuvre pour améliorer les conditions de vie de ces habitants et préserver les atouts de la ville. Ce processus de production collective et mutualisée de connaissances a abouti à la parution de l'atlas « **Canchungo : un pôle urbain en devenir** » et de **9 fiches thématiques**, fruits d'un travail bibliographique, d'enquêtes de terrain qui compilent des données fiables sur la croissance urbaine, la gestion des déchets, la démographie, l'eau et l'assainissement, l'économie, l'électricité, les habitats et constructions, la gestion foncière et les migrations.

SENEGAL

Au carrefour du littoral et du Sahel

Coordination de Dakar, cellule de Ziguinchor, cellule de Bakel

Le Grdr au Sénégal mène ses activités dans cinq régions, faisant le lien entre le littoral de Casamance et la moyenne vallée du fleuve Sénégal, autre territoire transfrontalier, en passant par Rufisque, près de Dakar. Entre ces trois territoires, les contextes d'action peuvent être très différents, mais les

enjeux se ressemblent souvent. On y retrouve partout des problématiques liées à la gestion des ressources naturelles, au foncier, à la sécurité et aux habitudes alimentaires, à l'emploi des femmes et des jeunes...

La Casamance, dont Ziguinchor est la capitale, est une région qui possède de nombreux atouts, à commencer par une forte pluviométrie et des sols fertiles pour le maraîchage, la culture de céréales et de biens agricoles exportables (noix de cajou, mangue, agrumes...). De plus, ses bolongs fournissent une large gamme de ressources halieutiques. Le développement de l'activité touristique (Diembéring, Abéné) et des filières halieutiques (Varéla, Kafountine, Elinkine, Goudomp...) a généré une dynamique démographique et économique positive, avec l'installation de nombreuses familles. Mais ces ressources sont aujourd'hui soumises à des fortes pressions anthropiques et climatiques. En 2020, le Grdr a principalement orienté son action vers le développement économique local (Diembéring, Diassing), le soutien à la mise en place d'accords institutionnels sur la protection des ressources naturelles (Diassing et Kalounayes) ou encore la compréhension des grands enjeux alimentaires dans un centre urbain aussi important que Ziguinchor (160 000 habitants).

Le département de Rufisque, de son côté, couvre 67,5% (15% d'habitants) de la superficie de la région de Dakar. Sa population devrait doubler d'ici 15 ans. Ce département demeure à dominante rurale. La pêche, l'agriculture et l'élevage sont les principales sources de revenus des habitants. Mais les espaces agricoles, qui contribuent pourtant à alimenter la capitale, disparaissent progressivement. Les exploitations familiales locales sont menacées par un manque d'accès sécurisé à la terre. Ces producteurs sont par ailleurs concurrencés par de nombreux produits importés de basse qualité, très riches en graisses et en sucres, à des prix compétitifs contre lesquels les producteurs locaux ont du mal à s'aligner. Depuis maintenant plusieurs années, le Grdr accompagne le département de Rufisque dans la mise en œuvre de son plan alimentaire territorialisé. Cela passe par une série d'actions prioritaires, comme le soutien aux agricultures familiales locales, la fourniture d'aliments sains, dans la mesure du possible par des producteurs locaux, dans les cantines scolaires.

Bakel, à l'extrême est, à la frontière avec le Mali et la Mauritanie, évolue dans un contexte sahélien, marqué par des ressources naturelles plus rares. Cette commune nous permet de faire le lien avec le chapitre suivant. Pour notre équipe à Bakel, l'année 2020 a essentiellement été axée sur l'appui aux activités commerciales et économiques de femmes vivant avec un handicap, souvent, d'ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Les activités réalisées en 2020

1. **L'accompagnement du Conseil départemental de Rufisque à la mise en œuvre du Plan Alimentaire Territorialisé s'articule autour de :**
 - La mise en place d'une cantine scolaire centrale au lycée moderne de Rufisque permettant d'alimenter 9 autres établissements scolaires du département
 - Le recensement de 45 groupements de transformatrices de produits agricoles afin d'appuyer la structuration du secteur de la transformation agricole face à des problématiques telles que les difficultés d'accès aux financements et aux matières premières, la fluctuation des prix, le manque d'équipements, aux barrières réglementaires, etc. Un diagnostic approfondi de chaque groupement a été réalisé pour en comprendre les forces et les faiblesses
 - L'accompagnement du Conseil Départemental de Rufisque dans la mise en œuvre de la coopération décentralisée autour d'enjeux communs pour les 2 territoires (agro écologie, cantines scolaires, marché d'intérêt national (MIN) à l'issue d'une mission

double-espace à Montpellier. Cette coopération est désormais financée par le fonds conjoint Sénégal-France.

- Une étude sur l'accès à l'eau dans les niayes. L'eau est un enjeu majeur pour préserver les terres agricoles. Celle livrée par les réseaux publics est trop chère pour les agriculteurs qui sont de plus soumis à des quotas.

Témoignage de Mamadou Moustapha Dieng, président de la commission coopération du Conseil Départemental de Rufisque et président du comité de suivi des cantines scolaires à Rufisque.

« En ma qualité de conseiller départemental, d'enseignant, de parent d'élèves et de président du comité de suivi des cantines scolaires du département de Rufisque, je me réjouis de l'institution de ces cantines dans notre collectivité territoriale. Les cantines scolaires contribuent à l'allègement substantiel des charges pour les parents, tout en permettant aux élèves, dont les habitations sont éloignées de leur établissement scolaire, de déjeuner à l'école. D'ailleurs dans tous les établissements où la cantine a été instituée on a constaté une augmentation de la réussite scolaire.

Avec la mise en place des cantines scolaires, l'école ne se limite plus aux espaces de la salle de classe ou de la cour. La cantine scolaire est devenu un espace de convivialité et de socialisation. C'est un lieu de progrès moral pour l'élève. Les produits locaux consommés dans les cantines contribuent à l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs, des éleveurs et des pêcheurs du département. Toute cela explique probablement la très forte mobilisation des maires des communes du département de Rufisque pour mettre en place cantines scolaires. »

Témoignage - Khady Thiané NDOYE, Chargée de Programme Accès durable à une alimentation saine et nutritive chez CICODEV

« Les récentes crises alimentaire, énergétique et économique ont mis en lumière l'importance des programmes d'alimentation scolaire, à la fois en tant que mesures de protection sociale pour les enfants pauvres et pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Les programmes d'alimentation scolaire sont un puissant facteur de développement du capital humain. Les enfants vont plus souvent à l'école, ils y restent plus souvent, en particulier les filles. Cela crée des filets sociaux pour les familles démunies, renforce la résilience des communautés dans le long terme et brise le cycle intergénérationnel de la faim et de la pauvreté. L'approvisionnement en produits locaux et diversifiés, sains et nutritifs pour les écoliers vivant en milieu défavorisé, permettent de lutter contre la malnutrition et contribuent au développement de la production agricole. Le niveau de prise en charge de l'alimentation scolaire par le Gouvernement reste très faible. Le programme des cantines scolaires reste dépendant de la mobilisation de ressources par les partenaires extérieurs. Les organisations citoyennes travaillent à consolider un réseau de parlementaires déjà acquis à la cause pour convaincre des décideurs, des élus locaux et des collectivités territoriales à travers une loi et un financement adéquats. »

2. La mise en place d'actions prioritaires

Commune de Diembering

- L'accompagnement de la commune de Diembering dans la mise à jour de son plan de développement à travers une démarche concertée. Des axes prioritaires sur 5 ans ont été définis.
- 2 périmètres maraîchers ont été aménagés, équipés et mis à disposition de 2 groupements de productrices formées en agro écologie. Des accords ont été trouvés pour que ces périmètres alimentent les cantines de la SODECA (« La Casamançaise » - entreprise de distribution d'eau minérale) et celle de l'unité du Centre des Œuvres

universitaire de Ziguinchor. Ces périmètres contribueront également à l'approvisionnement d'une cantine scolaire à Ziguinchor dans le cadre de la relance post- crise sanitaire.

- Appui à la commune de Diembéring dans sa prospection d'une coopération avec Dunkerque autour de l'enjeu commun « l'érosion côtière et les changements climatiques ».

Intercommunalité du Diassing

- Formalisation de l'intercommunalité du Diassing et production d'une monographie territoriale. Ces communes s'engagent à mettre en commun des actions pour lutter contre l'ensablement de la vallée et pour le développement économique local
- Mise en place des 1^{ères} actions prioritaires de l'intercommunalité avec la décision des 4 communes d'organiser les marchés hebdomadaires (les « loumas ») à des jours différents pour que l'ensemble des commerçants et clients puissent s'y déplacer (depuis fin 2020).
- Renforcement des élus et services techniques de l'intercommunalité (ainsi que des élus du Diembering) sur les impacts de la filière construction et les alternatives possibles (adaptations aux changements climatiques).

Kalounayes

- Étude sur les zones de pêche dans les Kalounayes en partenariat avec le laboratoire d'Océanographie, de Sciences l'Environnement et du Climat (LOSEC) de l'Université de Ziguinchor. Mise en place de pêches de contrôle.

Encart :

Le Soungrougrou est l'un des principaux affluents du fleuve Casamance. Il a, pendant de longues années, contribué au développement économique et social, attirant même des pêcheurs venus du Mali. Des initiatives locales et nationales sont mises en place pour réguler la pêche entre territoires complémentaires et continus. Ces initiatives, telles les « Aires Marines Protégées » (AMP – cadre institutionnel) de Kalounayes et le Cadre de Concertation de Pêche (CCP – cadre associatif) du Soungrougrou ont pour objectif commun de fixer des règles quant aux pratiques de pêche autorisées. Mais l'appropriation n'est pas la même (d'une part plus descendante, de l'autre plus participative). Pour promouvoir une gestion concertée, élargie à l'écosystème communautaire du Diassing et des Kanoulayes, il a été convenu, de procéder à l'harmonisation des conventions locales de pêche. Un dispositif de contrôle régulier (tous les mois) a été mis en place en partenariat avec le laboratoire d'Océanographie, de Sciences l'Environnement et du climat (LOSEC) de l'Université de Ziguinchor. Elle permet d'étudier l'impact de ces dispositifs à travers l'analyse de l'évolution de la biomasse, de biodiversité, des paramètres physico-chimiques (salinité, acidité de l'eau) et des périodes de reproduction... Les données produites permettront d'alimenter les échanges avec les associations de pêcheurs artisanaux et seront un outil d'aide à la décision.

- 3. Lancement de l'étude sur le système alimentaire de Ziguinchor** pour comprendre l'environnement alimentaire (circuits d'approvisionnements, lieux de ventes, lieux de restauration et comprendre les habitudes alimentaires des consommateurs - Que consomment-ils ? Où s'approvisionnent-ils ? Quels sont les préférences et critères de choix ?)
 - analyse bibliographique.
 - Analyse par quartiers pour comprendre les dynamiques.
 - Enquêtes de terrain auprès de 612 lieux de distribution et auprès de 40 consommateurs représentatifs de la population de Ziguinchor.

4. **Soutenir et renforcer les activités commerciales de** « l'Association des personnes vivant avec un handicap » (APVH – 560 adhérents) à Bakel. Appui technique ou financier aux unités de transformation de matières premières ou accompagnement de leurs activités génératrices de revenus. Soutien technique et financier de leurs caisses d'épargne et de crédit dans la commune de Bakel

5. Renforcement de la diaspora sénégalaise

- Sélection de 15 projets d'entrepreneuriat au Sénégal portés par des immigrés en France dans le cadre du programme d'appui aux initiatives pour le développement (PAISD). Des partenariats avec des dispositifs d'accompagnement au Sénégal sont en cours d'élaboration (ADEPME). Les autres candidats ont été redirigés vers d'autres structures.
- Poursuite des échanges avec la diaspora de Diembering qui a sollicité le Grdr afin de se structurer en association communale. Objectif 2021 : structuration.
- Une collaboration avec les Sénégalais de l'Hérault est en cours dans le cadre de l'accompagnement à la coopération décentralisée Rufisque – Montpellier.

Le Grdr dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal

La moyenne vallée du fleuve Sénégal est une région transfrontalière entre la Mauritanie, le Mali et le Sénégal. Depuis maintenant plus de 50 ans, le Grdr accompagne les dynamiques de développement de ces territoires. Elle a ceci en commun avec le littoral ouest africain que les mobilités des habitants génèrent de nombreuses connections entre régions de chaque pays et du monde. Elle est le lieu d'un brassage très intense entre populations (Haalpulaars, Wolofs, Mandingues (Soninkés, Malinkés, Bambaras), Maures... qui cohabitent dans cet espace.

Mais elle a la particularité de souffrir d'une forte érosion des sols par l'effet du vent et de l'eau. Cette dégradation est exacerbée par l'activité humaine et des problèmes d'ordre socio-économique. L'agriculture et l'élevage transhumant sont au cœur des activités économiques, engendrant des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs pour accéder à des ressources limitées. Le surpâturage entraîne une dégradation du couvert végétal et une forte concentration du bétail autour des points d'eau en période sèche. Cet antagonisme est d'autant plus complexe que la plupart des ruraux sont à la fois agriculteurs et éleveurs. La mise en place d'aménagements et de règles favorables aux dynamiques locales est essentielle pour la cohésion sociale. On est aussi dans un contexte où l'accès à l'eau et à l'assainissement est souvent une difficulté majeure pour les populations locales.

Les difficultés d'accès aux ressources naturelles, dans un contexte de croissance démographique et urbaine rapide, peuvent être sources de conflits intra et intercommunautaires. A cela s'ajoute des facteurs socio-économiques complexes qui rendent difficiles la mise en place d'accords institutionnels : le développement de l'activité minière qui menace la Falémé et ses ressources dans les régions de Kayes, de Kédougou et de Tambacounda, l'héritage des « événements de 1989 » entre la Mauritanie et le Sénégal qui a engendré des déplacements de population, les survivances localisées d'un système de castes entre nobles et anciens esclaves...

Les premiers pénalisés sont à nouveau les plus vulnérables, au premier rang desquels figurent les femmes et les jeunes. Les questions liées à l'insertion professionnelle et à leur participation dans les cadres décisionnels, notamment au sein des autorités territoriales, sont un enjeu majeur pour qu'ils soient en mesure de défendre leurs droits.

Les principales réalisations de l'année 2020 dans le domaine transfrontalier sur le pôle Sahel

1. Le renforcement du cadre de concertation transfrontalier entre l'intercommunalité du Karakoro (Mauritanie) et l'intercommunalité de l'Association des Communes du Guidimakha-Kafo (Mali)

- 3 rencontres entre membres du cadre de concertation (à Kayes en février 2020 et à Sélibaby (juillet et novembre 2020)
- Élaboration d'une feuille de route transfrontalière pour un portage institutionnel commun aux deux intercommunalités sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement

Encart : Vers une intercommunalité transfrontalière inédite entre la Mauritanie et le Mali ?

Dans le bassin du fleuve Sénégal, les frontières sont poreuses. Ainsi, les éleveurs transhumants maliens, les traversent très régulièrement pour emmener leurs troupeaux vers les pâturages du Guidimakha (Mauritanie) et du Sénégal. Cette mobilité, facteur de dynamisme et de mixité, peut aussi engendrer des tensions avec les agro-pasteurs qui se trouvent sur leur chemin. Les élus de part et d'autre de la frontière ne sont pas en mesure de prévenir ces conflits sans cadre institutionnel commun. Depuis plusieurs années, le Grdr appuie les échanges entre ces deux intercommunalités. Depuis 3 ans désormais, des règles communes ont été mises en place afin que des couloirs de transhumance soient libérés à certaines périodes de l'année. Depuis la fête des 50 ans du Grdr, en décembre 2019 à Diogountouro, ce même cadre transfrontalier a décidé d'aller plus loin et de s'approprier également les questions liées à l'eau et à l'assainissement. Les 3 réunions qui ont eu lieu en 2020 ont permis de poser les bases d'un diagnostic sur l'ensemble des infrastructures hydriques existantes, de recenser les ressources humaines disponibles et d'évaluer les potentialités économiques et matérielles. La prochaine phase sera consacrée à l'écriture de projet et à la recherche de financements.

2. La mise en place d'expérimentation agro écologique

- 8 producteurs agricoles accompagnés pour la mise en place de parcelles agro écologiques (Bakel – Guidimakha – Gorgol – Rufisque). Les cultures de choux et d'oignons ont été privilégiées au regard de leur profil très différents (résistance aux ravageurs, aux conditions climatiques...). Ces parcelles, parallèles à celles consacrées à des méthodes plus conventionnelles, ont vocation à montrer aux producteurs les exigences de ce système de cultures par rapport à leurs pratiques courantes.
- Un Forum intitulé « Animation territoriale et agro écologie : enjeux et défis » (3-5 mars 2020), a été organisé à Kayes et a rassemblé près de 150 participants.

Encart : A quelles conditions l'intensification agro-écologique est-elle possible ?

Pour répondre à l'augmentation de la demande alimentaire rurale et urbaine consécutive à celle de la population, l'Afrique de l'Ouest étant en pleine croissance démographique, les producteurs locaux intensifient leurs pratiques. Le Grdr fait le constat, qu'au Sahel comme sur le littoral, les producteurs combinent des pratiques relevant de l'agro-écologie à des pratiques promues par les tenants de la révolution verte (intensification et utilisation d'intrants chimiques : engrais, pesticides, antibiotiques, déparasitants...).

A quelles conditions le passage à des pratiques intégralement ou davantage agro-écologiques est-elle possible ? Cette question est abordée par le Grdr à différentes échelles, que ce soit au niveau des systèmes alimentaires dans leur globalité ou bien au niveau des parcelles cultivées. Le maraîchage irrigué profite particulièrement de l'évolution de la demande alimentaire. L'intensification en travail

et en capitaux et l'extension des superficies maraîchères sont particulièrement évidentes en périphérie des capitales et villes secondaires du Sahel, en dépit de la précarité foncière. Pour le Grdr, l'une des questions de recherche-action prioritaire est donc de comparer des modes de production maraîchère variés. Il s'agit d'appréhender les performances de différents itinéraires techniques en se basant sur des données objectives fiables : la productivité de la terre et du travail, les coûts de production, les besoins en main d'œuvre, la pénibilité du travail, les risques productifs et de marché, la santé du sol... Le Grdr accompagne des producteurs volontaires dans le test de différents itinéraires techniques. La collecte et l'analyse des données mobilisent des instituts, tels que l'Institut de Recherche Agricole au Sénégal, le centre régional de recherche agricole de Kayes, l'institut d'économie rurale au Mali, l'université Cheikh Anta Diop à Dakar.

Les premiers résultats, suggèrent que l'agro écologie intégrale peut offrir des rendements équivalents, parfois même supérieurs, à ceux obtenus avec des pratiques courantes. Mais cela au prix d'un travail plus long et souvent plus pénible. Nous avons également constaté que l'adoption de nouvelles pratiques, mêmes plus performantes, n'allait pas de soi. Le changement implique une prise de risque que peu de producteurs peuvent se permettre de prendre. Le Grdr expérimente donc la mise en place d'un système d'assurance qui sécurise les producteurs qui s'engagent dans la production agro écologique intégrale. Le risque est calculé sur la base d'une moyenne au niveau de chaque territoire incluant les charges d'exploitation ramenées à la superficie de l'exploitation. Les modalités de recours sont précisées dans une convention de partenariat signée entre le producteur et la cellule territoriale du Grdr concernée.

MALI

Un terrain d'expérimentations numériques au service de la citoyenneté des femmes et des jeunes.

L'alimentation des villes et l'accès à l'eau et à l'assainissement

Coordination de Bamako- Cellule de Kayes

Au Mali, l'année 2020 a été marquée par de très fortes tensions politiques et sociales, reléguant même la crise sanitaire au 2nd plan. L'événement le plus marquant est sans aucun doute le coup d'Etat qui a mis fin à l'ordre constitutionnel, au mois d'août 2020. La région de Kayes, qui jusqu'ici était globalement épargnée, a été le théâtre d'événements violents et de conflits communautaires. Des actes terroristes y ont été signalés au nord de la région. Dans ce contexte particulièrement pesant, les questions liées à la citoyenneté, à l'insertion professionnelle des femmes et des jeunes, ou encore à la gestion des ressources naturelles sont plus que jamais au cœur des enjeux de cohésion sociale. Pour le Grdr, il est important de trouver de nouveaux leviers permettant d'y contribuer. Des expérimentations ont été initiées pour évaluer dans quelle mesure les outils numériques sont complémentaires aux actions de terrain, notamment en matière de citoyenneté. Ils pourraient en effet faciliter les liens entre élus locaux et citoyens, renforcer la diffusion et la maîtrise des politiques publiques sur les questions de genre, contribuer à l'alphabétisation des citoyens et des élus. Ils offrent également toute une gamme d'outils utiles pour mieux connaître le territoire, notamment en termes de collectes, stockage, traitement, représentation et partage de données. Ils apparaissent d'autant plus comme une solution lorsqu'il s'agit de régions qui souffrent d'un réel déficit de données de qualité. Ils peuvent également jouer un rôle important en matière de transparence de la vie politique. Les actions de terrain restent néanmoins centrales. Que ce soit pour faciliter l'insertion professionnelle de jeunes vivants en milieu rural à Sagabala ou dans les neuf communes du Diombougou. L'appui à la structuration des filières porteuses agro écologiques est aussi un axe d'action majeur.

La question de l'alimentation des villes est également au cœur de notre action au Mali. En effet, dans le Sahel, la croissance urbaine est un enjeu majeur qui sera croissant dans les années à venir. Il s'agira probablement d'un défi économique et social pour le développement des territoires ruraux environnant les villes, qui pourraient être menacés par la concurrence de produits importés. Mais c'est aussi un problème de santé publique (produits industriels de mauvaise qualité, fortement sucrés etc. en concurrence avec des produits locaux et sains). Nos activités dans la ville de Kayes nous permettent d'étudier les circuits alimentaires (réseaux de distribution, habitudes des consommateurs) et de faire un état des lieux de la situation actuelle, en vue, à terme, de travailler à la mise en place d'un plan alimentaire territorialisé respectueux des ressources locales et des agricultures familiales que l'on sait fortement pourvoyeuses en emplois et capables de s'adapter aux changements climatiques.

Les principales activités du Grdr en 2020 au Mali :

1. Expérimenter le dialogue citoyen grâce aux outils numériques

- Développement de 3 applications facilitant le dialogue citoyen (« MonElu », « Xensa », « Gaffé ») accompagné de démonstrations lors des débats communautaires.
- La construction de MOOC pour comprendre ce qu'est une politique publique et sur des thématiques telles que les questions de « genre ».
- L'ouverture et l'équipement de 3 espaces connectés à Kayes, Nioro du Sahel et Yélimané. Ces espaces sont avant tout des lieux de formation.
- Une cartographie des organisations de la société civile portée par des femmes et des jeunes.
- 4 débats communautaires sur les questions liées au genre et à la jeunesse.
- 4 plans d'actions prioritaires « Genre et Jeunesse » finalisés et validés par 4 intercommunalités de la région de Kayes.

Témoignage de Koman Barry (coordinateur d'Amassa, à Kayes)

« On dit qu'un pays ne peut se construire sans les femmes ». Nous disons tous cela mais quand il s'agit d'impliquer les femmes dans les prises de décisions, nous ne le faisons pas. Les décideurs pensent avoir légiféré pour les femmes mais c'est seulement sur papier. Ce n'est pas respecté dans les faits. Les noms de femmes servent seulement à étoffer les listes électorales. Il faut des dispositifs pour le respect strict de la loi et des quotas pour permettre aux femmes d'accéder aux postes élevés.»

Encart : Expérimenter des nouveaux outils de promotion de la citoyenneté grâce au numérique

En janvier 2021, le Mali comptait 5,7 millions d'utilisateurs d'Internet. Cela représente une hausse de 18% en an. Le nombre de personnes connectées est en pleine expansion. Le taux de pénétration dans ce pays pourtant relativement faiblement doté en infrastructures de télécommunication atteint 30% de la population. Sur 5,7 millions d'utilisateur, 2,1 millions sont connectés aux réseaux sociaux. Ce qui représente une hausse de 24% en un an et un total de 10 % de la population totale du pays (dont 99% sur téléphone mobile). Par le passé, les réseaux sociaux ont joué un rôle central dans de nombreux mouvements sociaux, y compris au Mali. Il est désormais indéniable qu'ils ont un rôle important à jouer en matière de cohésion sociale.

Pour le Grdr, le Mali fait office de territoire pilote sur la question du numérique. La plateforme Sahelink contribue à mener des campagnes citoyennes, par exemple pour l'égalité des droits des femmes et leur libre accès à des postes électoraux importants. Diverses applications ont été développées et expérimentées au cours de cette année 2020.

Mon Elu : est une plateforme interactive entre élus et citoyens afin de faciliter le contact avec les administrés. 3 échanges entre élus et jeunes de Yélimané ont été réalisés sur cette application suite aux émeutes de mai et juin 2020 dans la région de Kayes.

Xensa, facilite la concertation citoyenne sur des sujets précis.

Gafe est un outil d’alphabétisation sur smartphone sous forme de réseau social animé par des formateurs en alphabétisation.

Des MOOC paraîtront d’ici à l’été 2021 sur la gestion communale, les politiques publiques, le leadership. Ils seront disponibles sur la plateforme Sahelink.

2. Le diagnostic alimentaire de la ville de Kayes et de sa périphérie immédiate s’organise autour :

- De la mise en place d’un comité de pilotage pleinement impliqué et qui s’est engagé à prendre en compte les résultats dans le prochain plan de développement local.
- D’une enquête statistique auprès de 850 consommateurs sur leurs habitudes alimentaires afin d’identifier les types de produits (industriels, importés, locaux...) qu’ils privilégient.
- Une étude qualitative sur le profil des producteurs ; d’où viennent les aliments ? par quels réseaux de distribution ?). Les données sont en cours de traitement.

Encart : les consommateurs Kayésiens préfèrent-ils vraiment les produits alimentaires industriels ?

A Kayes, nombreux sont ceux qui pensent que la transition alimentaire en cours se base sur une consommation de plus en plus importante de produits industriels importés, rendant les habitants de Kayes « complètement dépendants de l’extérieur ». Il ressort des résultats de cette étude que la situation est nettement plus nuancée. Certes, certains produits d’accompagnement (huile, cubes de bouillon, concentré de tomates..) sont régulièrement consommés par toutes les catégories de consommateurs. En revanche, les produits frais (légumes, viande, poisson et même fruits) font toujours très clairement partie de l’alimentation locale, de même que les céréales. Même si l’on constate, sur cette dernière catégorie, des évolutions (moins de mil traditionnel, plus de pâtes alimentaires). L’enquête ne permet donc pas d’affirmer que le modèle agro industriel est désormais prédominant. En revanche, elle révèle qu’il existe des groupes de consommateurs différents, qui se distinguent par la variété des aliments consommés plutôt que par leur provenance. Cependant la relation entre profil socio-économique et choix alimentaire est loin d’être aussi simple qu’on ne pourrait le penser. Même si les classes aisées ont sans surprise accès à une gamme de produits bien plus large, il semblerait que tous les groupes de consommateurs consomment à la fois des produits frais et des produits industriels.

3. La structuration des filières et insertion professionnelle des jeunes et des migrants de retour

- L’installation et l’animation d’un point de vente des produits agro-écologiques à Kayes ;
- L’appui à la filière baobab dans le Djombougou avec la mise en place d’une unité de transformation pour les groupements de femmes du village de Kanantaré dans la commune de Ségala.
- Le financement et l’accompagnement de 45 micro-projets de jeunes et de femmes dans le Djombougou et à Sagabala et l’aide à la professionnalisation (transformation, commercialisation, marketing...), l’acquisition de moyens de transports (tricycles) et l’appui à la commercialisation des produits agro écologiques.
- La dotation de 2 tonnes de mil aux producteurs sinistrés pendant la période de soudure.

- Le suivi et l'accompagnement technique des projets d'insertion professionnelle de 10 migrants de retour au Mali. 2 autres, diplômés ont reçu un financement pour la prise en charge de leurs indemnités de stage d'insertion professionnelle (OFII).
- La mise en place d'un fonds souple pour financer des projets d'entreprise de 20 jeunes entrepreneurs (maraîchage, embouche, transformation de produits locaux). Accompagnement renforcé sur l'élaboration des plans d'affaires, la gestion comptable, le marketing, etc.

4. La mise en place d'un plan stratégique inter collectivité de l'Assainissement et de l'Eau (PSAIE) dans l'intercommunalité de Méraguémou à Yélimané :

- Le recensement de toutes les infrastructures hydrauliques dans 105 villages (257 000 habitants).
- L'état des lieux des équipements en eau et assainissement (latrines, accès eau potable) dans les lieux publics (hôpitaux, gares, écoles, medersas, mosquées...).
- L'état des lieux des acteurs impliqués dans la gestion du service d'accès à l'eau
- Sur la base de l'étude diagnostic, le PSAIE a été adopté après de nombreuses concertations en ateliers avec les élus locaux et les services techniques déconcentrés. Il est valable pour 5 ans.

Encart : La mise en place d'un service de l'eau et de l'assainissement de bonne qualité, un défi pour l'intercommunalité de Méraguémou.

Une enquête de terrain a permis d'établir un diagnostic précis de la situation liée à l'accès à l'eau et à l'assainissement de cette intercommunalité sur laquelle vivent au moins 257 000 personnes (en réalité, il semblerait que ce chiffre soit largement sous-évalué). Elle révèle un accès inégal et globalement insatisfaisant pour la population. Les problèmes de desserte sont multiples et nombreux sont ceux qui se plaignent de la qualité de l'eau. Il est vrai que la complexité hydrogéologique de la zone rend difficile la mobilisation des ressources en eau. Dans les villages ne disposant pas d'équipements suffisamment modernes, les habitants souffrent énormément des tarissements des puits en saison sèche. Seuls 85 villages sur 105 disposent d'un point d'eau amélioré. En matière d'assainissement, l'accès aux latrines est proche de 100%. Mais quasiment aucune d'entre elles n'entre dans les normes d'hygiène. Elles ne sont pas dotées de puisards et le déversement des eaux usées rend certaines rues totalement insalubres, propices à la propagation des maladies. Dans les lieux publics, 71% des écoles, 74% des centres de santé, 52% des mosquées et 17% des gares routières disposent d'un point d'eau moderne. Les postes de lavage des mains y sont très rares.

La gestion du service revient généralement aux communes. Toutefois très peu d'entre elles relèvent le défi, préférant déléguer à des associations d'usagers de l'eau, des comités de gestion ou à des exploitants. A l'exception de 2 villages, l'eau est vendue partout. Les revenus qui en découlent devraient permettre de renouveler les équipements. C'est rarement le cas. Le prix moyen est de 483 FCFA / m3. Le plafond imposé par la loi est de 500 FCFA. Mais il est dépassé dans plusieurs localités (parfois jusqu'à 400% !).

MAURITANIE :

Le partage des ressources naturelles au cœur des enjeux de cohésion sociale

Coordination de Nouakchott, cellule de Kaédi, cellule de Sélibaby

Le Gorgol et le Guidimakha sont des territoires transfrontaliers avec le Sénégal et le Mali qui se singularisent par une diversité culturelle qui leur confère une spécificité remarquable. La croissance

démographique y est plus élevée que dans le reste du pays. Les moins de 25 ans y représentent la moitié de la population. Ce sont des régions fortement agricoles et pastorales. De nombreux habitants combinent ces deux activités. Ce sont d'ailleurs des zones de passage intense de transhumances pastorales venues du nord et de l'ouest et qui convergent vers le Mali et le Sénégal, puis reviennent.

Dans ces régions, marquées par une forte érosion des sols, une urbanisation croissante et une augmentation de la population (non elles ne se vident pas de leur population !), l'accès aux ressources naturelles est un enjeu majeur de développement économique et de cohésion sociale. Il s'agit également d'un enjeu majeur pour l'insertion professionnelle des jeunes, qui est désormais une priorité pour beaucoup de collectivités territoriales en Mauritanie. La préservation et l'accroissement des surfaces cultivables ou de pâturages passent par des aménagements fonciers (dispositifs anti-érosion, accès à l'eau, aménagement de périmètres maraîchers, protection de rôneraies, etc.). Cela implique préalablement de mettre en place des « ententes foncières ». Cette question est parfois particulièrement sensible, dans une zone où les lieux de naissance des individus déterminent encore largement leurs droits fonciers et où les conséquences des « événements de 1989 », qui ont entraîné d'importants déplacements de populations, se font toujours ressentir.

L'approche par bassin versant permet de considérer l'espace comme un ensemble de terroirs interdépendants par la mobilité des eaux, des hommes et des animaux. Elle permet aussi de mieux tenir compte des mécanismes liés à la dégradation des sols. Elle offre un cadre pertinent pour mutualiser des problématiques communes, au-delà du découpage administratif qui n'en tient pas compte et qui finalement pose souvent problème aux élus. C'est la raison pour laquelle le Grdr promeut une approche intercommunale, pionnière pour la Mauritanie, qui tient compte de cette continuité géographique. Cette approche intercommunale permet d'harmoniser les priorités des différentes communes sur les principaux enjeux liés au développement des territoires. Elle facilite également une vision prospective de la région, tournée vers l'avenir mais basée sur des données fiables, offrant une vision globale du territoire et tenant compte des changements climatiques. Elle offre enfin la possibilité de renforcer les acteurs locaux dans les modes de gestion des conflits fonciers qui peuvent apparaître.

Encart : les ententes foncières, une problématique au cœur de la cohésion sociale

Le sud/sud-est de la Mauritanie est fortement marqué par les conflits fonciers. La raréfaction des ressources naturelles, la diminution des surfaces agricoles et le nombre élevé d'animaux ayant besoin d'espace pour le pâturage, couplés à l'augmentation de la population et des besoins alimentaires créent une forte concurrence pour accéder à la terre. Ces conflits surgissent parfois au sein d'un même village. Par exemple, certains éleveurs, disposant de terres souvent par ascendance ou statut social, clôturent des espaces pour que leurs animaux puissent se nourrir, privant d'autres, plus petits, d'accès aux ressources. Mais cette problématique peut aussi faire ressurgir des tensions communautaires particulièrement sensibles, héritées des événements de 1989 qui ont engendré des déplacements de populations. On pourrait également citer des cas de terres attribuées qui coupent les couloirs de pâturages ou encore des zones récemment désenclavées qui attirent l'attention de certains hommes d'affaires.

Les principales activités du Grdr en 2020 en Mauritanie

1. La prospective territoriale dans le Karakoro et le Gorgol (Djéol – Tokomadji)

- Réalisation d'études (bibliographiques, paysagères, hydrologiques, couvert végétal, sécurité alimentaire, etc.). Production d'images aériennes et satellites.
- Recensement des infrastructures pastorales dans les bassins du Karakoro et du Gorgol
- 2 ateliers de prospective territoriale dans le Karakoro (20 au 22 octobre et 12 novembre) et 2 dans le Gorgol (du 22 au 24 septembre et le 10 novembre)
- 2 plans de priorisation triennale 2021-2023 formalisés (intercommunalités du Karakoro et de Djéol – Tokomadji)

Encart : la prospective territoriale, qu'est-ce que c'est ? L'exemple de Djéol-Tokomadji

La démarche de prospective territoriale commence par un diagnostic. Celui-ci permet de compiler les connaissances existantes sur un territoire et des enquêtes de terrain sur des sujets tels que le climat (pluviométrie), la démographie, les dynamiques des ressources naturelles, les migrations, les ouvrages et infrastructures existants, le peuplement des espaces, etc. Toutes ces données sont ensuite confrontées à des images aériennes pour permettre aux acteurs locaux de visualiser les changements sur leur territoire. Ils définissent ensemble une vision du territoire à l'horizon 2040 qui sert de base pour actualiser les plans de développement communaux et définir des actions prioritaires.

La nouvelle intercommunalité de Djéol-Tokomadji, dans le bassin versant du Gorgol, a par exemple identifié 3 facteurs importants de changements auxquels il faut s'adapter : le changement climatique et la dégradation des milieux naturels, l'augmentation de la population et une gouvernance locale impliquant davantage les citoyens. Il en ressort une volonté de mettre en place des aménagements des terres et des eaux de surface pour freiner l'érosion des sols, récupérer des terres cultivables et des lieux d'abreuvement pour les animaux. L'amélioration de l'agriculture reposera sur le développement de techniques culturelles adaptées aux changements climatiques afin d'obtenir de meilleurs rendements agricoles et couvrir les besoins alimentaires des populations. Lors des ateliers, les participants, dont des élus locaux et des représentants des services techniques déconcentrés, ont défini un ensemble de mesures à prendre pour y parvenir : renforcer les relations entre citoyens et élus, augmenter les recettes fiscales grâce à un travail de pédagogie, planifier de manière concertée les aménagements et la gestion des espaces, préserver les sols... Le plan stratégique environnemental intercommunal est donc le résultat d'un dialogue qui permet d'envisager des actions communes dans des domaines qui ne peuvent être gérés sur la base des découpages administratifs en vigueur et de rechercher des complémentarités. Ce plan d'action peut désormais être décliné dans les autres domaines qui relèvent des compétences communales (dynamiques urbaines, marchandes, services sociaux...). Il doit être réactualisé tous les 5 ans.

2. L'accompagnement de l'intercommunalité Djéol-Tokomadji

- 3 délibérations du conseil municipal de chaque commune ont permis de valider l'accord sur le principe d'intercommunalité. Les membres du cadre de concertation intercommunal ont été désignés par chacune des communes.
- Réalisation d'un inventaire des projets et des acteurs de la gestion des ressources naturelles pour davantage de cohérence et de concertation.
- Une entente foncière validée dans les communes de Tokomadji et Djéol (Dindi – Théthiane). Mise en place d'une concertation préalable pour lever toutes équivoques quant à l'exploitation des terres à aménager et prévenir les éventuels conflits liés à l'accès à la terre.

- Réalisation d'études d'avant projets, topographiques, géotechniques, hydrologiques, sur l'impact environnemental et social des aménagements envisagés.

3. L'officialisation du Conseil Communal de la Jeunesse à Kaédi

- Reconnu par décret en décembre 2019, il regroupe 68 leaders associatifs autour de sujets liés à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS), l'entrepreneuriat des jeunes, le leadership féminin, l'éducation, la formation et la cohésion sociale.
- La constitution de 5 commissions thématiques sur la diversité culturelle et associative, la jeunesse, l'emploi et l'entrepreneuriat, l'éducation et la formation, l'hygiène-assainissement-santé, l'agriculture et élevage.
- Un voyage d'échange entre Conseils communaux de la jeunesse : Kaédi a accueilli les représentants de Ryadh, Sebhka et Kiffa en mars 2020.

Encart : Graine de citoyenneté, graine de PCPA ?

En Mauritanie, 60 % de la population a moins de vingt-cinq ans. L'urbanisation, l'affaiblissement et l'évolution des liens sociaux et familiaux, conjugués à un chômage exponentiel (31% pour les jeunes dont 47 % chez les 15-24 ans selon l'OIT, 2017), ainsi que la faiblesse des politiques publiques à stimuler la participation citoyenne des jeunes laissent planer une réelle menace sur la cohésion sociale. Pourtant, un nombre significatif d'organisations de la société civile (OSC) mauritanienne contribuent à créer des espaces d'expression citoyenne pour les jeunes qui sont salutaires. Mais, nombre d'entre elles sont encore embryonnaires et privilégient l'auto-emploi à une vocation sociale et solidaire. En s'inspirant des principes de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme leviers de renforcement, le Grdr et ses partenaires, proposent à travers un programme intitulé « Graine de Citoyenneté » de créer, à différentes échelles (régionale, nationale et sur le double-espace en incluant la diaspora et les partenaires de coopération en France et en Europe), les conditions favorables à l'apprentissage d'un dialogue construit et fructueux entre organisations de jeunesse et institutions. Ces activités visent à créer des noyaux fédérateurs au Gorgol, à Nouakchott et au sein de la diaspora et pourraient aboutir à la mise en place d'un programme concerté pluri-acteurs (PCPA) sur 10 ans qui serait un cadre d'échanges de 1^{er} plan entre les jeunes et les pouvoirs publics.

4. L'entrepreneuriat des jeunes

- 30 jeunes ont été formés pendant 1 an à raison de 3 heures par jour (aménagés pendant la crise sanitaire) en technique de maraichage agro écologiques sur « l'espace test » dédié à la formation de Ryadh (Nouakchott). 15 d'entre eux ont été sélectionnés et se sont installés sur des terrains environnants avec l'appui de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.
- 25 autres jeunes (25 ans de moyens d'âge) ont été sélectionnés sur la base de critères stricts (motivation, viabilité du projet, situation familiale) pour suivre la formation sur l'espace test de Ryadh (Nouakchott).
- Une étude a été réalisée sur la caractérisation / commercialisation (étude des marges et charges des producteurs dans les quartiers environnants l'espace test) afin de connaître les coûts de production et les prix de vente.
- 105 candidatures individuelles retenues et 6 collectives pour un accompagnement à l'entrepreneuriat agro écologique dans la région du Guidimakha (Sélibaby et Djaguily).
- 25 leaders associatifs ont reçu une formation en plaidoyer sur l'environnement juridique, institutionnel et politique favorable aux entreprises ESS (novembre 2020)
- Formation et accompagnement de 12 jeunes porteurs de projet sur l'entrepreneuriat, l'élaboration d'un compte d'exploitation, le calcul de rentabilité économique, le plan de trésorerie. 32 emplois (dont 4 temporaires) ont été créés dans des domaines qui relèvent de l'économie sociale et solidaire. à l'intérêt général.

5. Les expérimentations agro écologiques

- Mise en place de 7 parcelles expérimentales (mil-niébé-sorgho) dans le Gorgol et le Guidimakha. Les paysans ont été accompagnés sur les itinéraires techniques et ont bénéficié de 20 démonstrations pratiques durant l'hivernage 2020. Des visites des parcelles ont été organisées auxquelles ont participé 110 paysans entre le 7 et le 25 septembre. Les résultats sont probants (les rendements ont parfois même quintuplé !) et les producteurs sont encouragés par les résultats. Mais ils relativisent à cause d'une plus grande pénibilité du travail et d'un besoin accru en main d'œuvre.
- Mise en place d'un réseau régional d'agropasteurs promoteurs de l'agro écologie dans le Gorgol
- 105 micros projets individuels retenus et 6 groupements. Accompagnement au montage de projets et à sa définition.

Encart : *L'atlas « Histoire de résiliences (agropastorales) dans le Guidimakha (Mauritanie) »*

Cet atlas, pour la première fois disponible en arabe et en français, capitalise plusieurs années de recherche-action du Grdr dans le Guidimakha. Cet ouvrage s'inscrit dans la logique de renouvellement des regards que les acteurs locaux peuvent avoir de leur région en présentant de manière synthétique les mécanismes régionaux de la résilience agro pastorale. Il met en évidence, sur la période allant de 1960 à nos jours, l'intensification en capitaux des systèmes d'élevage, le recul relatif de la céréaliculture en culture sèche, la déconnexion entre niveaux de sécurité alimentaire et production locale de céréales ainsi que la diversification économique. Il confirme également que les mobilités humaines jouent un rôle clef et encore sous-estimé dans les capacités de résilience du système alimentaire régional.

Le Grdr au Maghreb

Tunisie - Algérie

En 2020, la Tunisie et l'Algérie font face à des situations sociales, politiques et économiques compliquées. Le chômage atteint des proportions élevées, surtout parmi les jeunes, cristallisant les mécontentements et le sentiment de ne pas avoir d'avenir. Les tensions sociales sont nombreuses et la défiance envers la classe politique est désormais quasiment généralisée. Les départs en migration, pour la plupart vers l'Europe et pour beaucoup considérés comme illégaux, sont très nombreux. Mais le Maghreb est aussi une région de passage et d'accueil pour de nombreux migrants subsahariens. A tel point que les Etats européens exercent des pressions sur les Etats maghrébins (ainsi que certains Etats subsahariens) pour externaliser la gestion des flux migratoires. Cette politique, dénoncée par Coordination Sud dans une note parue en 2020 et à laquelle a contribué le Grdr, consiste en réalité à demander à des Etats « partenaires » de faire le nécessaire pour limiter le nombre des départs de migrants qui pourraient ensuite arriver en Europe, en contrepartie de l'aide au développement La Tunisie est signataire d'un accord avec l'Europe. L'Algérie se montre beaucoup plus réticente.

Le Grdr a adopté des approches différentes entre l'Algérie et la Tunisie. En Algérie il oriente plutôt son action vers l'appui aux initiatives de développement local des wilayas de Tiaret et de Tissemsilt. Il vient en soutien à la société civile afin qu'elle se structure, se mette en réseau, se forme, pour développer son potentiel d'action afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants... En Tunisie, nos activités sont axées sur la mise en relation de la diaspora vivant en France avec les autorités locales de leurs territoires d'origine, dans un pays très peu familiarisé avec la dimension « Migration & Développement ». Cette dynamique doit permettre à tous ces acteurs locaux de porter des projets en commun, de manière concertée, valorisant toutes les compétences et les plus-values issues des migrations.

TUNISIE :

La gestion locale des migrations, un enjeu stratégique pour les communes tunisiennes

Beni Khedache, Aïn Draham, Sbeïtla

La chute de Ben Ali en 2011 a ouvert une nouvelle ère pour la Tunisie, porteuse d'espoirs mais aussi de déceptions. L'apprentissage de la démocratie se fait dans des conditions difficiles avec une grande instabilité gouvernementale et plusieurs blocages institutionnels. Dix ans après, nombreux sont ceux qui souffrent d'un certain désenchantement, notamment parmi les jeunes.

Plus de 10% des Tunisiens vivent à l'étranger. Ils constituent pour la Tunisie un potentiel de développement qui est pourtant très peu exploité. L'histoire et les études montrent cependant que les ressortissants vivant à l'étranger sont porteurs de partenariats, de contributions culturelles, sociales, économiques, d'innovations, de plaidoyer, etc. qui sont autant de ressources pour les territoires. Ce « manque » est très certainement lié à l'histoire des mobilisations des Tunisiens à l'étranger, historiquement plutôt orientées, du moins avant 2011, vers les luttes pour les droits (antiracisme, syndicalisme) dans les pays d'accueil. La mise en place de mécanismes de contrôle de la part du pouvoir qui était alors en place explique aussi en grande partie l'absence de partenariats entre la diaspora et les territoires d'origine. Aujourd'hui, malgré un projet de loi formalisé mais pas adopté par l'Assemblée des Représentants du Peuple, la gestion des migrations est aujourd'hui encore rarement envisagée comme un enjeu stratégique.

Depuis 3 années, le Grdr accompagne trois territoires ayant des profils divers (Beni Khedache, Sbeïtla, Aïn Draham). Ces activités s'inscrivent dans le cadre de la décentralisation, avec l'adoption du nouveau Code des collectivités territoriales le mois précédent les élections locales de mai 2018. Il redessine les frontières administratives et crée des liens entre communes plutôt urbaines et les périphéries rurales environnantes. La Grdr a mené un important travail de formation des acteurs

locaux (élus, jeunes, leader associatifs, techniciens), pour les amener à analyser collectivement les dynamiques communales (basées sur des enquêtes de terrain) et migratoires (historique, recensement des projets portés par la diaspora, etc.).

Les principales activités réalisées en 2020 en Tunisie :

- 1. L'étude « Photographies et mutations de la diaspora tunisienne en Europe. Étude et représentation géographique de l'engagement des Tunisiens résidant à l'étranger depuis 70 ans »**
 - Une étude sur l'histoire des mobilisations de la diaspora tunisienne en France (en cours d'édition)
 - Une frise historique illustrative de ces mobilisations
 - Un répertoire des ressortissants des 3 communes pour faciliter la relation entre acteurs sur place et la diaspora. 160 ressortissants de Beni Khedache, 73 de Aïn Draham et 40 de Sbeitla ont été recensés
 - 300 associations de Tunisiens résidents à l'étranger (TRE) en France ont été identifiées

Encart : L'étude sur l'histoire des mobilisations associatives des Tunisiens en France depuis 1959.

Le dualisme entre deux courants idéologico-politiques a façonné le tissu associatif tunisien en France, jusqu'en 2011. Surveillé de près par le régime de Ben Ali à travers un réseau d'associations appelées les « amicales », très proches des consulats tunisiens en France, l'engagement associatif de l'immigration tunisienne vers la Tunisie a longtemps été discret. Il était essentiellement incarné par des figures militantes, ouvertement opposées au régime en place. La grande majorité des associations, formées pour la plupart par des exilés politiques et religieux, menaient des activités culturelles et culturelles à destination des communautés tunisiennes en France. Souvent mises sous surveillance par les Etats tunisiens et français, elles privilégiaient des stratégies discrètes dans leur engagement vers la Tunisie, généralement basées sur des réseaux informels. La chute du régime de Ben Ali en 2011 a marqué un tournant. Une effervescence associative post révolutionnaire est alors apparue au sein de la diaspora tunisienne, notamment chez les jeunes. Les actions en direction du pays d'origine se sont multipliées.

- 2. La mise en place des espaces de concertation « Migration et Développement » dans les 3 communes ciblées par les projets.** Ces espaces de dialogue ont permis de préciser les enjeux « Migration & Développement » prioritaires et de planifier une série d'actions correspondantes.
 - Une mission double-espace des autorités locales de Beni Khedache en France (décembre 2019)
 - L'officialisation de l'espace de concertation « Migration & Développement » de Beni-Khedache incluant les autorités locales de la commune, des représentants de la société civile locale et des représentants de la diaspora
 - Des avancées dans la mise en place des espaces de concertation à Aïn Draham et Sbeitla
 - La définition et la formalisation de deux plans d'actions prioritaires « Migration & Développement » à Beni Khedache et à Aïn Draham.

Témoignage de Marouen Taleb – Chercheur de l’Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC)

« Les activités de renforcement des capacités de la société civile locale, les cycle de formations, les enquêtes, les animations d'espaces de dialogue et de concertation sur les enjeux et les priorités locales etc, y compris avec les jeunes mobilisés dans les « clubs entreprendre », portent leurs fruits dans les trois communes. On assiste à l'émergence d'une génération de « médiateurs du développement », des jeunes femmes et des jeunes hommes dont l'éveil à une conscience locale et à la maîtrise des enjeux locaux les pousse à s'engager et servir leurs communautés respectives, avec en perspective, un rôle plus actif lors des prochaines élections locales de 2023. »

**Témoignage de Bechir Boudhir – Tunisien ressortissant de l'étranger vivant en France.
Enseignant chercheur et Docteur en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris 8**

« Avec le soutien du Grdr qui m'a encouragé, nous avons créé l'association CoDev. Notre objectif est de mobiliser des compétences des Tunisiens vivants à l'étranger pour les intégrer dans le développement local et régional. Pour aller plus loin, le Grdr a organisé une mission « double-espace » afin de renforcer les liens entre les acteurs du territoire « là-bas » et les acteurs des collectivités territoriales « ici » en mobilisant les savoir-faire et les compétences des ressortissants de la diaspora. C'est la première fois qu'un représentant de Beni Khedache se déplaçait pour venir à la rencontre de la diaspora. Et c'est la Maire élue, une jeune femme, qui est venue. Cette visite était un vrai cadre du « co développement », grâce à ces moments d'échanges entre les participants sur des sujets précis. Le fruit de cet espace de concertation, auquel nous participons depuis 3 ans, permettra aux participants d'alimenter les sujets et d'apporter non pas forcément des solutions, mais plutôt un ensemble de réflexions. »

3. **La production des profils migratoires de Beni Khedache, Aïn Draham et Sbeïtla** (en cours d'édition).
- 3 frises historiques des flux migratoires à l'échelle locale (événements marquants, lieux d'installations des personnes ayant émigré).
 - Cartographies détaillées des communes : mini-atlas, document de référence pour la planification territoriale
 - Analyse et typologie des projets « Migrations & Développement » réalisée. Cette étude met en lumière les investissements matériels ou immatériels, individuels et collectifs, des migrants sur leur territoire d'origine
 - Un répertoire complet des acteurs « Migration & Développement » sur chacune des communes.

Algérie

Soutenir les initiatives de développement local

Wilaya de Tiaret, wilaya de Tissemsilt

Les deux wilayas limitrophes de Tissemsilt et Tiaret comptent plus d'un million d'habitants à elles deux. Considérées autrefois comme le grenier de l'Algérie, elles sont réputées pour être parmi les régions agropastorales les plus importantes du pays. L'élevage, pratique ancestrale et répandue, joue un rôle particulièrement important pour l'économie locale. Tiaret possède l'un des plus importants cheptels de moutons. Elle est aujourd'hui un carrefour de la production de viande ovine, mais aussi pour la production de la laine qui sera utilisée par la filière textile. Ces régions sont aussi dotées d'espaces naturels de 1^{er} plan, comme le parc national de « Theniet El Had » ou la forêt de Tagdempt à Tiaret. L'urbanisation, sur fond de croissance démographique, n'est pas toujours maîtrisée, accentuée par l'insuffisance de moyens et d'équipements appropriés. On y constate de fortes

inégalités sociales. Les femmes et les jeunes, qui représentent une part très importante de la population, sont plus profondément touchés par le chômage et la précarité. Beaucoup d'emplois sont saisonniers, de courte durée. Nombreux sont ceux qui ont recours à l'économie informelle, avec la précarité que cela engendre (faibles revenus, absence de protection sociale, etc.).

Ce sont pourtant des territoires dotés de réelles ressources, notamment dans le domaine agro-pastoral, le textile, la gestion de déchets. Mais ce potentiel reste largement sous-exploité. Ce sont des régions avec une identité culturelle forte, un patrimoine culturel important, des traditions artisanales qui sont autant de filières qui pourraient contribuer au développement local.

Pour le Grdr, le soutien aux initiatives de développement local, à commencer par le soutien au tissu associatif, est une clé pour permettre une montée en compétence des acteurs locaux. Cette dynamique doit les conduire à porter des projets, qui contribuent à la fois au développement économique et à l'intérêt général. Pour y parvenir, nos activités ont donc été centrées autour de 2 axes : la formation et la mise en réseau.

Nos principales activités en 2020 en Algérie

1. Renforcer les capacités des associations locales à travers des formations adaptées

- 100 membres associatifs ont bénéficié de formations à la gestion de projet, à la gestion administrative et financière, au suivi-évaluation de projets de développement, à la communication, la mise en réseau, à l'entrepreneuriat social et à l'initiation à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).
- 21 micro-projets ont été financés et accompagnés dont 11 sur la prévention et les services à la personne (cf. chapitre COVID).

2. La « synergie » multi-acteurs :

- 6 clubs « Synergies OSC » soit 3 pour chacune des wilayas de Tiaret et Tissemsilt. Ces clubs ont alimenté la réflexion autour de la vie interne des organisations de la société civile, leurs pratiques et les enjeux du développement local avec une attention particulière sur les priorités des personnes vulnérables. 118 personnes y ont participé.
- 6 « lettres dynamiques » récapitulant les échanges des clubs « Synergie OSC » et donnant la parole aux acteurs locaux sur des sujets tels que « La vie associative et le développement local », « Ensemble contre le coronavirus », « Protégeons nos forêts, l'affaire de tous », « Développement social urbain », « la culture de proximité »
- 3 journées d'études thématiques organisées en coopération avec des associations locales (265 participants) sur l'« implication de la société civile dans le développement local de Tissemsilt » et « Mouvement associatif et développement local : quelle réalité pour quelles perspectives ? » et « les métiers associatifs » (Tiaret).

Témoignage d'Ouar Djelloul –

Superviseur de l'association AL ARZ (Tissemsilt)

« L'association AL ARZ a réussi à faire rapprocher les acteurs locaux et les associations locales avec les institutionnels. Maintenant, il y a une concertation, une certaine synergie entre le mouvement associatif local et les décideurs locaux. Et ça c'est un point positif qui est comptabilisé en faveur du programme PAIDEL-DZ. On a découvert que les associations ont un génie d'entreprise qui constitue réellement une force de proposition pour pallier les manquements mais certaines contraintes qui sont signalées dans les localités de la wilaya de Tissemsilt. On a pu encadrer et orienter certains projets qui

étaient formulés par des associations locales. Ces projets répondent directement aux spécificités soit sociétales soit écologiques de la wilaya de Tissemsilt. »

Le Grdr en France

FRANCE

S'insérer en France lorsqu'on est immigré

Antenne Île-de-France, Antenne des Hauts de France

Les personnes immigrées sont plus souvent frappées par la précarité que les autres catégories de la population. Les questions liées à l'insertion professionnelle, à l'accès aux droits et à la santé sont des problématiques majeures qui ont un impact sur leurs conditions de vie en France. Celles-ci sont souvent accentuées par la fracture numérique alors que les services publics se dématérialisent de plus en plus. La recherche d'emploi, les droits au chômage, au RSA, à la retraite, à la sécurité sociale passent tous désormais par des portails numériques. Les « primo-arrivants », récemment arrivés en France, qui ne connaissent pas l'environnement institutionnel, les dispositifs d'accompagnement pour trouver un emploi, les démarches administratives à entreprendre pour régulariser leur situation, sont particulièrement fragiles et concernés par cette fracture. De même, les personnes âgées immigrées peuvent rencontrer des freins et des obstacles importants du fait de leur manque de maîtrise des outils numériques devenus la norme.

Le chômage des étrangers est deux fois supérieur à celui des personnes de nationalité française. Les parcours migratoires, originaux, ont souvent permis d'acquérir des compétences et sont sources d'innovations. Celles-ci ne sont pas toujours reconnues sur le marché du travail. Les personnes issues de l'immigration sont souvent orientées vers des métiers très demandés, largement identifiés comme étant des « métiers d'immigrés » (agent de ménage ou de sécurité par exemple). Or ces professions n'ont souvent rien à voir avec leurs compétences, diplômes et aspirations. C'est d'autant plus vrai pour les femmes. Elles sont désormais plus nombreuses que les hommes à migrer en Europe et plus qualifiées. Mais elles sont souvent obligées d'adopter des métiers « ethniques et genrés », tels que le ménage pour subvenir en priorité et au plus vite aux besoins de leurs familles. C'est bien un choix contraint.

Dès lors, l'entrepreneuriat peut être perçu comme une alternative à l'insertion professionnelle. Sur un marché du travail où les places se font rares, créer son propre emploi peut apparaître comme une solution. C'est aussi un moyen de se réaliser à travers un projet personnel et motivant.

Les principales activités réalisées en 2020 en France :

1. L'accompagnement des « primo arrivants » dans leurs démarches d'insertion professionnelle

- 162 primo-arrivants ont été identifiés, mobilisés, et appuyés dans la définition de leur parcours d'insertion (accueil, orientation, appui conseil)
- 102 d'entre eux ont bénéficié d'un accompagnement renforcé (plus de 300 rendez-vous en tout) pour constituer leur CV, s'entraîner à l'entretien d'embauche, rechercher un emploi
- 95 participants à des ateliers collectifs
- Un partenariat avec le département du Gard, département pilote, pour réaliser une monographie sur l'insertion professionnelle des primo-arrivants
- 10 formations sur la communication interculturelle, les projets migratoires, l'insertion des primo-arrivants et 2 séminaires nationaux en format numérique ont touché 520 personnes dont 189 lors des temps forts à Dijon, Paris, Lille. D'autres ont participé à des ateliers d'échanges de pratiques (167) et des formations (164).

2. L'inclusion numérique des primo-arrivants et des séniors immigrés

- Des cycles d'accompagnement à Paris 19^{ème}, à Lille, en Normandie, en Auvergne, Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté
- 11 ateliers numériques sur Montreuil et Paris 19^{ème} à destination des plus de 60 ans afin de lever les freins qu'ils rencontrent pour l'accès aux droits socio-sanitaires, lutter contre l'exclusion et l'isolement
- 3 ateliers d'échanges destinés à des professionnels de l'accompagnement numérique (15 personnes par atelier soit 45 personnes) et des formations à l'inclusion numérique et à la connaissance des publics (80 personnes). Un forum inter-sites a réuni 75 personnes.

Encart : Les ateliers de découverte du numérique

Ces ateliers accueillent des primo-arrivants ou des personnes âgées immigrées selon les sessions. Ils doivent leur permettre de maîtriser les démarches en ligne pour faire valoir leurs droits. Ils sont adaptés au public en fonction de ses besoins. Le cycle est composé de 4 ateliers. Un premier sur l'outil bureautique (Word, Excel, etc.), les suivants sur les sites clés (Pôle emploi, CPAM, CAF, impôts, pour les primo-arrivants et caisse de retraite, sécurité sociale, RSA, etc. pour les séniors). La dernière session est orientée vers une approche plus ludique pour faciliter le quotidien (application de transports, réseaux sociaux, etc.). Ils contribuent à faciliter l'accès aux droits sociaux, l'acquisition de compétences et de savoir-être, l'aide à la co-construction d'un projet professionnel... Les participants peuvent également accéder à une base de données proposée par la Cité des métiers qui contient des modules d'évaluation, des contenus de formation, etc.

3. L'accompagnement à l'insertion sociale et professionnel des femmes immigrées

Dans les Hauts de France

- Le Grdr a accueilli des professionnels chargés de l'accueil de femmes vivant en milieu défavorisé venues d'Espagne, Italie, Roumanie, Slovaquie, Royaume-Uni et France pendant 5 jours en février 2020
- Une étude européenne (coordonnée par le Grdr) a été menée pour lever les freins à l'entrepreneuriat social des femmes en lien avec l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Des ateliers sociolinguistiques et artistiques se sont tenus sur la pratique du français à l'oral à travers une pédagogie facilitant la prise de parole et l'expression.
- Un guide des adresses utiles de Lille-Sud a été réalisé avec les participantes aux ateliers sociolinguistiques

A Grigny

- 1 travail de recherche action a été mené qui doit servir de base pour provoquer un changement durable des pratiques des acteurs politiques et sociaux de la ville de Grigny à l'égard des femmes immigrées en situation de précarité et d'isolement social, en les rendant actrices de leur projet de vie et citoyennes engagées.
- 26 femmes ont été orientées vers des structures de la ville de Grigny en fonction des besoins d'intervention sociale (accès aux droits, demande d'asile, dépôt à la préfecture, renouvellement CMU, AME...).
- 23 femmes ont été orientées vers des dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Accompagnement d'un collectif de 15 femmes à se constituer en association « les mamans de Grigny ». L'assemblée générale constitutive a eu lieu le 28

novembre 2020. Mise en relation avec des structures de la ville pour approvisionner les cantines.

Encart : Comment mieux accompagner les femmes immigrées dans leur projet d'insertion professionnelle ?

Les migrations se féminisent de plus en plus. Elles sont désormais plus nombreuses que les hommes à s'expatrier en Europe et sont plus qualifiées. Elles sont pourtant plus profondément précarisées. Cette situation ne peut être expliquée uniquement par le poids de la communauté d'origine, ni par un système patriarcal où les tâches sont dévolues à la femme. C'est aussi le résultat d'une précarité économique qui les conduit à s'orienter vers des emplois à faible rémunération dans des conditions de travail difficiles. On observe donc une spécification ethnique et « genrée » de certains métiers. Les politiques publiques destinées aux immigrées sont généralement pensées d'un point de vue masculin. Pourtant certaines questions sont spécifiques aux femmes, notamment l'articulation entre leurs différents temps de vie, leur activité professionnelle, la garde des enfants, l'engagement associatif, etc. Le manque de dispositifs intégrant ces particularités est un frein à leur insertion professionnelle et les cantonne d'autant plus dans des « métiers types » telles que le ménage. Les systèmes de protection sociale et modes de garde qui permettent aux femmes de trouver une conciliation entre vie professionnelle et vie privée profitent, dans les faits, aux catégories sociales les plus aisées et aux classes moyennes qui en bénéficient. Une série de 12 bandes dessinées réalisées par le Grdr permettent d'illustrer ce cheminement et ces problématiques.

Témoignage de Judith

« Dans nos pays d'origine, nous sommes connues pour tenir nos foyers, gérer l'économie familiale, entreprendre, commercer et développer de nombreuses activités. Ici, nous voulons pouvoir nous engager sur la voie de l'entrepreneuriat, créer des entreprises pour mettre nos savoir-faire et nos ambitions au service de notre quartier, notre ville, notre société. »

Témoignage d'Aïssata T.

« Respecter le choix de la femme qui souhaite gagner sa vie en entreprenant, c'est mettre en place des structures de garde avant l'école avec des tarifs et forfaits adaptés qui correspondent à notre réalité économique, c'est-à-dire sans fiche de paie la première année ! Je rêve d'un espace de coworking avec un mode de garde attendant, où l'on pourrait aller voir notre enfant pour l'allaiter, où des activités d'éveil lui seraient proposées, un lieu où l'on pourrait travailler autant que l'on voudrait et où l'on pourrait se former et rencontrer d'autres entrepreneurs. »

Témoignage de Sabrina Kashi – Coordinatrice au centre social Lazare Garreau (Hauts-de-France)

« Le Grdr mène des actions complémentaires aux cours de français depuis 5 ans auprès des femmes migrantes. Cela permet de travailler autrement l'expression. L'idée de réaliser un guide, un vrai challenge, leur a permis de se sentir plus à l'aise dans leur quartier, elles qui sont parfois très isolées. Cela leur a donné du pouvoir d'agir. Elles ont été assidues aux ateliers, elles avaient envie de voir le projet aboutir. Par ailleurs, des formatrices du centre social ont participé aux formations du Grdr sur l'interculturalité. Elles apprécient ces interventions qui leur permettent de mieux connaître les spécificités de ce public et de débloquer des situations. Le Grdr est un très bon partenaire qui rebondit sur nos problématiques. »

4. L'accompagnement à la création d'entreprises pour les entrepreneurs migrants

- 200 porteurs de projets économiques ont été accompagnés en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, soit par accompagnement individuel, soit à travers les différents dispositifs mis en place par le Grdr : « Clubs entreprendre », « Entreprendre au féminin », « Accélérateur », « Ecole Régionale des Projets (ERP) ».

Les principales parutions du Grdr en 2020

Les éditions papier :

- L'atlas « Histoires de résilience (agropastorale) - Guidimakha, Mauritanie »
- L'atlas « Canchungo, pôle urbain en devenir »
- La bande dessinée « Articulation des temps de vie pour les femmes en situation de précarité »
- Les actes du forum « Animation territoriale en agro écologie : enjeux et défis » (Kayes 4-6 mars 2020)
- Le guide « les adresses utiles de Lille Sud »

En vidéo :

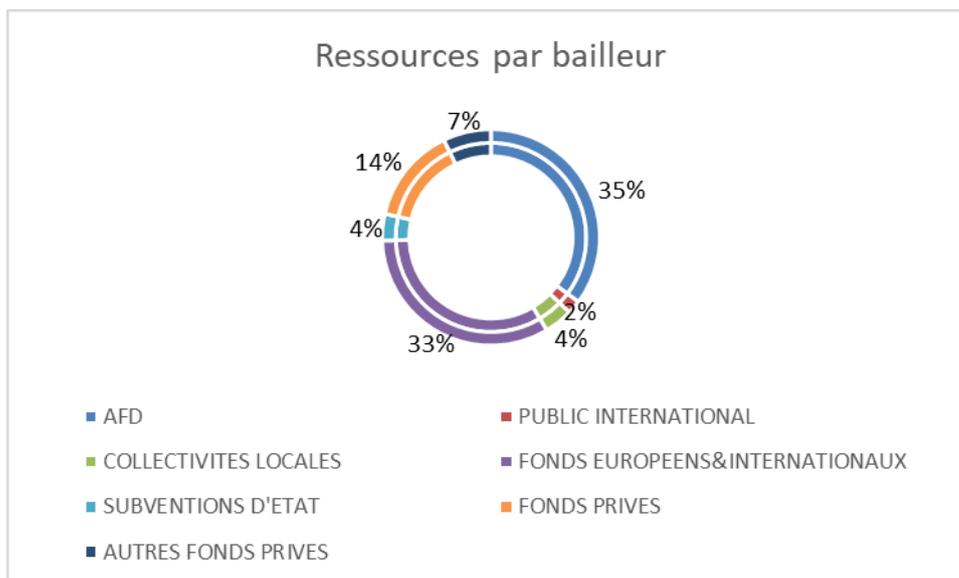
- Mao & Kao, affaire de coronavirus
- Les petites chroniques aériennes en Mauritanie
- Accès de la femme à la terre (Mali)
- Jeunesse et entrepreneuriat rural à Sagabala
- Les filières porteuses à Tissemsilt et Tiaret (Algérie)

Nos finances

Le budget réalisé en 2020 est de 5,6 M d'euros.

Nos sources de financement

En 2020, l'AFD a été la principale source de financements pour le Grdr et représente 35% de notre budget (+7% par rapport à l'année dernière), confirmant ainsi la qualité du dialogue avec nos interlocuteurs de l'agence. Les fonds européens représentent 33% de nos financements. Les fonds privés (provenant essentiellement de fondations et d'associations partenaires telles que la fondation Abbé Pierre, le CCFD-TS, le CFSI...) s'élèvent à 14%. Les subventions d'État et des collectivités territoriales (8% à elles deux) illustrent notre engagement de proximité auprès des personnes vulnérables en France.



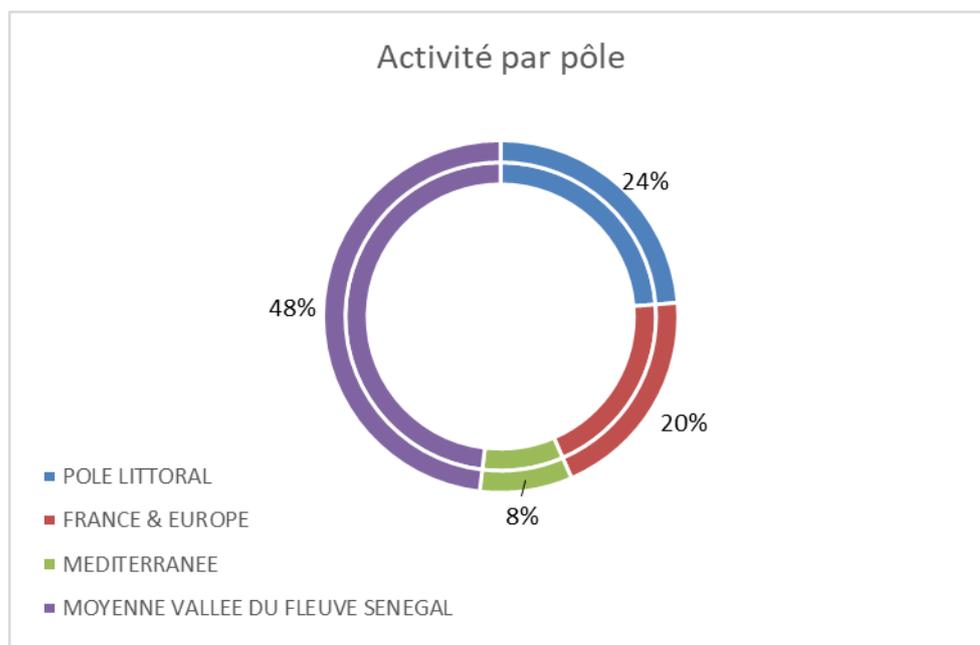
Nos principales activités

La sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles représentent la majeure partie de nos activités (40%) dans des proportions stables par rapport à l'année dernière (39%). Le développement local et économique est toujours une activité phare du Grdr (29% du budget 2020), augmentant même de près de 13% par rapport à l'année précédente. Les actions sociales et sanitaires occupent désormais le 3^{ème} poste de notre budget (10%), juste devant « l'emploi et l'entrepreneuriat » (8%). Les autres activités sont réparties entre la « migration et le développement » (5%), « Jeunesse et entrepreneuriat » (5%), l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (2%) et enfin l'eau et l'assainissement (1%).



La répartition géographique de nos activités

La répartition géographique de nos activités est strictement identique, proportionnellement, à celle de 2019. Notre pôle Sahel (ou « moyenne vallée du fleuve Sénégal ») concentre près de la moitié de notre budget (48%). Le pôle littoral représente un quart de notre activité (24%) et nos activités en France un cinquième (20%). Les 8% restant financent nos actions en Algérie et en Tunisie, pôle plus récent pour le Grdr (depuis 2016).



Le Grdr dans les réseaux

En France et en Europe

En France

COORDINATION SUD : depuis juillet 2017, le Grdr est chef de file de la commission « Migrations » et a été réélu fin 2020. En novembre, la commission a produit note importante ([Note N°27 de CSUD](#)) pour décrypter toutes pratiques visant à conditionner l'aide au développement à des fins de gestion des flux migratoires. Le Grdr a été fortement impliqué dans sa rédaction du fait de la résurgence de cette conditionnalité au niveau des politiques européennes. Un webinaire a été ensuite animé lors de la Journée internationale des migrants (18 décembre) pour mettre en débat le contenu de la note avec les chercheurs. Nous sommes également actif au sein des commissions « Jeunesse » et « Cofri » et s'intéresse aussi aux travaux des Commissions « Agriculture et Alimentation », « Climat et Développement », « Europe » et « ODD ».

GRUPE INITIATIVES : le Grdr est membre du CA du Gi. En 2020, le Gi a été rythmé par des rencontres fréquentes « COVID-Sécurité » pour mutualiser nos informations, questions et prises de décision. La journée du Traverses N°49 sur « le consortium « outil pertinent pour un gain d'efficacité ou piège à haut risque ? » a pu être organisée en septembre (Grdr membre du COPIL). Un temps de plaidoyer européen se déroulera en avril 2021. Le Grdr est aussi le chef de file du COPIL du Traverses N°50 « Initiative fleuve Sénégal », aux côtés d'Ados, d'AVSF, du GERES, du GRET et Le Partenariat. Cette initiative capitalise les différentes interventions et démarches de coopération portées par ces diverses ONG afin d'identifier les axes de synergie et de renforcement des partenariats locaux et internationaux. Cette capitalisation contribuera à la construction d'un plaidoyer commun avec les acteurs locaux au service des enjeux de ces territoires.

LE COMITE FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE (CFSI) : le Grdr est membre du Comité de Direction du CFSI et du comité d'orientation et de suivi du programme PAFAO (Promotion de l'Agriculture familiale en Afrique de l'Ouest), programme structurant de l'action du CFSI. Nous portons aussi en partenariat avec l'IFAID, APES et Bel Horizon le projet DICE (Développement des initiatives citoyennes et économique) de renforcement des compétences des porteurs de projets des quartiers prioritaires ici et là-bas par l'échange de pratiques et la création de « communs » entre Lille, Bordeaux (France) et Oran et Tlemcen (Algérie) qui s'inscrit dans les expériences pilotes du programme CAAC (Coopérer autrement en acteurs de changement). En 2021, le CFSI fêtera ses 60 ans : le Grdr participe à un groupe de travail prospectif sur le CFSI 2030 qui permettra d'alimenter les réflexions durant cette année anniversaire.

F3E : le Grdr est membre du F3E. L'équipe de Dakar et son partenaire du Conseil Départemental de Rufisque (Programme AMOPAR) était intéressée par s'impliquer dans le programme CHTAC (« Changer les territoires par l'action collective ») intégré au programme « Atelier du changement social ». Malheureusement, en 2020, les activités prévues n'ont pas pu être toutes réalisées et l'équipe n'a pas pu se mobiliser dans le cadre de la plateforme en ligne permettant la tenue d'e-séminaire à distance.

LE CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT (CRID) : En 2020, le CRID a souhaité refonder son projet politique et élaborer collectivement les nouvelles orientations pour la période 2021-2024. Dans le cadre de ce chantier, des notes co-construites par les membres et

l'équipe salariée ont été produites. La stratégie du CRID sur les migrations a ainsi été retravaillée, avec la participation du Grdr. Durant l'AG de mars 2021 ont été adoptés le nouveau projet politique, la charte et le plan stratégique du CRID.

LA COALITION EAU : 2020 a constitué une année charnière pour la coalition eau. Il s'est agi de retravailler le socle de 10 positionnements communs aux membres de la coalition eau. Ce processus a abouti lors de l'assemblée plénière qui s'est déroulée le mercredi 10 mars 2021, d'adopter la nouvelle stratégie 2021-2025 de la plateforme. Les engagements et modes d'actions autour de l'ODD N°6 alimentent en chantier de plaidoyer en matière de politique de développement de la France pour l'eau et l'assainissement dans le monde mais aussi sur les droits humains relatifs à l'eau et à l'assainissement en France. Retenons dès cette année que Le Forum Mondial de l'Eau qui se déroulera au Sénégal en 2022 (21-26 mars) est en cours de préparation. Le Grdr Dakar a intégré un des groupes de travail pour le préparer.

LE PROGRAMME SOLIDARITE-EAU : En 2020, le Grdr a été sollicité par le PSEAU, au nom de l'initiative Fleuve Sénégal, pour un événement organisé par l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS). Malheureusement, cet atelier a été reporté au regard de la situation sanitaire. En 2021, une initiative pourrait être menée en partenariat avec le PS-Eau dans le Guidimakha pour prolonger les activités du programme intercommunal de gestion de l'eau et de l'assainissement (appel à projet « RRMA » et « Agences de l'eau »).

En région Île-de-France

CITE DES METIERS : le Grdr est membre permanent du Comité stratégique de la Cité des métiers avec les partenaires institutionnels (DRIEETS, Région Île-de-France, ville de Paris). Ce comité permet d'inscrire l'action du Grdr en articulation avec les orientations des politiques publiques dans les domaines de l'orientation, de l'insertion et de l'évolution professionnelle et de sensibiliser les acteurs du droit commun aux enjeux de l'intégration et de l'inclusion sociale et économique des migrants.

En région Hauts-de-France

LIANES COOPERATION : le Grdr est membre du CA et du bureau de Lianes Coopération, le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la région Hauts-de-France. Lianes Coopération et le Grdr ont étroitement travaillé ensemble sur les activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale dans les Hauts-de-France et sur les activités de mise en réseau des entrepreneurs issus des diasporas.

APES : le Grdr est membre du Collectif (CA) de l'APES. L'APES et le Grdr ont travaillé ensemble sur les analyses et des outils permettant de mieux intégrer les dimensions migratoires et les acteurs en migration dans les projets d'ESS (adaptation du radar des compétences créé par le Grdr). En 2020, le projet « Accompagnement à la Création des Migrants Entrepreneurs » financé par l'Union européenne et la Métropole européenne de Lille a pris fin et a permis d'accompagner plus de 100 porteurs de projets de création d'activités économiques pour des personnes issues des migrations. Le Grdr et l'APES collaborent également dans le cadre des activités du Grdr en Algérie à travers le projet DICE (cf. CFSI).

En Europe

ALLIANCE TO FIGHT POVERTY : le Grdr est membre de cette coalition depuis 2018 à travers le programme Re-Invest (Pour une Europe sociale et inclusive). En 2020, le Grdr a participé au temps fort du réseau pour développer de nouveaux cadres d'analyse autour de la gouvernance participative et des narrations autour de la migration à l'échelle européenne. Ces échanges ont abouti à un projet de recherche intitulé « Opportunities » (2020-2024) réunissant 14 partenaires européens mais aussi sénégalais, ghanéens et mauritaniens. Les travaux de recherche pourront être menés sur le double-espace migratoire cher au Grdr.

MIGRATION POLICY GROUP : le Grdr a rejoint le réseau MPG en 2018. En 2020 il a participé à la production de différents documents de capitalisation sur l'inclusion financière des entrepreneurs migrants et le soutien aux initiatives économiques portées par les migrants. Le Grdr est intervenu dans une Web Conférence européenne auprès de la commission pour présenter les résultats du projet.

En Afrique de l'Ouest

Dans le Sahel

PFONGUE : la PFONGUE est un réseau regroupant 56 ONG internationales dont l'objectif est de renforcer l'efficacité de leur participation au développement économique, social et culturel du Sénégal. Les actions de la PFONGUE favorisent la concertation entre les différents acteurs de la Société Civile au Sénégal, grâce à la capitalisation d'expériences et de méthodologies, les échanges, la formation et l'information. Dans le cadre de la pandémie du COVID 19, la PFONGUE a largement participé à la diffusion des différentes informations nécessaires aux ONG et a amorcé un dialogue constructif avec la délégation de l'Union Européenne sur la mobilisation possible des ONG européennes et de leurs partenaires dans ce contexte de crise inédite. La coordination du Grdr au Sénégal assure le secrétariat du bureau de la PFONGUE.

POSCEAS : mise en place en 2018 avec la participation de 25 organisations de la société civile et acteurs de l'eau et assainissement, cette plateforme, abritée par la CONGAD, est un espace de concertation, de mobilisation, d'anticipation, de proposition, de plaidoyer et de mise en cohérence des actions des membres, en vue d'une contribution efficiente à la gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement au Sénégal. Le Grdr est membre de cette plateforme qui sera motrice dans la mobilisation de la construction du 9^{ème} forum de l'eau qui se tiendra à Dakar en mars 2022.

LA FEDERATION DES COLLECTIFS D'ONG (FECONG) : La FECONG est une plateforme de réflexion et d'action pour 15 collectifs et réseaux d'ONG. Il concourt à l'élaboration, à la promotion et à la défense des politiques de développement au Mali. La FECONG assure le secrétariat du Forum des Organisations de la Société Civile (FOSC), interlocuteur des pouvoirs publics maliens et internationaux, notamment depuis la crise politique de 2012.

Le Grdr de Kayes est membre de la Coordination régionale de Kayes (CRONG) de la FECONG et de la charte de collaboration. Les activités du Grdr ont néanmoins légèrement ralenti au niveau de ces 2 faitières régionales.

LE FORUM DES ONG INTERNATIONALES AU MALI (FONGIM) : le FONGIM est un regroupement de 88 ONG internationales au Mali. Il a pour mission d'offrir à ses membres un cadre de partenariat et de concertation entre tous les acteurs de développement dans le but d'influencer les politiques du gouvernement afin que les besoins des populations démunies et marginalisées soient pris en charge de manière optimale. Aux côtés du Conseil national de la société civile (CNSC) et du Forum des

organisations de la société civile (FOSC), il est une des forces collectives de plaidoyer et de représentation sur les politiques nationales et internationales.

Le Grdr est inscrit dans trois groupes de travail : « sécurité alimentaire » (GTSA), « efficacité du développement » (GTED) et « énergie et climat » (GTEC). Mais en 2021, le FONGIM va repenser son organisation et ses missions dans un contexte politique très complexe.

Sur le pôle littoral

5 DELTAS : en 2020, le 5Δ est fortement mobilisé sur la mise en œuvre du projet « Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin » qui s'inscrit dans le programme PAPBio de l'Union européenne (UE), en partenariat avec l'UICN et Wetlands International. 4 membres du collectif sont partis prenante du projet (Eclosio, Kinomé, UP et Grdr), dont l'objectif est d'atteindre une protection intégrée de la diversité et des écosystèmes fragiles de Mangrove en Afrique de l'Ouest et leur résilience renforcée aux changements climatiques.

Plusieurs activités ont également été menées en Guinée Bissau en lien avec les pays transfrontaliers : diagnostic, éducation environnementale, mise en place d'une plateforme de concertation nationale sur les écosystèmes de mangroves, EEDD à travers des animations lors des journées mangrove et journées des zones humides et lancement d'un mécanisme d'octroi de subventions pour soutenir les initiatives locales de conservation de la biodiversité et de valorisation durable des ressources naturelles à l'échelle des paysages.

De même, en 2020 s'est clôturé le projet DEMETER. Une évaluation est prévue en 2021.

En dehors de la mise en œuvre des projets, le collectif s'est réuni lors d'un atelier annuel, à Toubacouta au Sénégal, du 24 au 26 novembre 2020. L'objectif de cet atelier était de redéfinir la vision commune de notre collectif, définir notre stratégie et développer un plan d'action à moyen et long-terme.

PRCM : le PRCM en Afrique de l'Ouest est une coalition d'acteurs travaillant sur les problématiques du littoral ouest africain et couvrant sept pays (le Cap Vert, la Gambie, la Guinée Conakry, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et la Sierra Leone).

Le Grdr est membre du collège des associations internationales du PRCM depuis 2015. Plusieurs autres membres du collectif 5 deltas y ont également adhéré ce qui favorise une meilleure interconnaissance. La 10^{ème} Edition du Forum PRCM « La santé des Océans, enjeux de développement durable des pays du littoral Ouest africain » devait avoir lieu en Guinée Bissau en mars 2020. Suite à la pandémie mondiale, l'événement a été reporté.

CONVENTION ABIDJAN : la Convention pour la coopération, la protection, la gestion et le développement du milieu marin et du littoral de la côte atlantique de l'Afrique occidentale, centrale et australe - la Convention d'Abidjan - a depuis plus de 6 ans accéléré le processus d'élaboration des instruments de coopération régionaux. En septembre 2020, le Grdr a été partie prenante de l'atelier de consultation national en Guinée Bissau pour intégrer les préoccupations et priorités nationales et l'harmonisation avec les différents plans et stratégies nationales de la Convention d'Abidjan. Ces ateliers ont réuni de nombreux acteurs : gouvernements, autorités nationales, experts nationaux, chercheurs, ONG et représentants de la société civile.